# LA PRESSE

DEUXIEME ANNEE—No. 8 | MONTREAL, MERCREDI 28 OCTOBRE 1885. | UN CENTIN.


## RESUME TELEGRAPHIQUE.

Le conseil du Nord-Ouest est convoqué à Regina pour le 3 novembre.

L'Hon. M. Robitaille est l'hôte de Sir Hector Langevin à Ottawa.

M. A. O. T. Beauchemin, avocat, a été nommé reviseur des listes électorales pour le comté de Saint-Hyacinthe.

Samedi dernier, le feu a causé des dommages de $4,000 au magasin de MM Wimpfheimer & Cie, à Great Falls, N. H.

Peter Murray, agent des steamers à Port-Huron, accusé d'avoir emis un billet contrefait de $10, subira son procès demain.

Le yachting club, de New-York, a résolu d'offrir un prix de $10,000 pour une course de yachts à vapeur ouverte au monde entier.

On annonce que Caceres a été défait dans un engagement qui a duré deux jours. L'escorte du vaincu sera capturée, croit-on, dans quelques jours.

L'Impératrice du Brésil est tombée du haut d'un escalier et dans sa chute s'est brisé un bras. La condition de Sa Majesté cause beaucoup d'anxiété.

La convention des Nationalistes convoquée à Leitrim, a approuvé unanimement les candidats choisis par Parnell aux prochaines élections générales.

Un cas de variole s'est déclaré à Medway, Mass. Une sœur de l'enfant atteint va tous les jours à l'école et plusieurs enfants sont par là exposés à la contagion.

Grâce au dévouement et à l'énergie de M. le curé Dauray, de Woonsocket, R. I., le nouveau couvent et l'église du Precieux Sang subissent des améliorations importantes.

La Cour Suprême a ouvert sa session, hier, à Ottawa. La première cause appelée a été celle de Fraser vs Stephenson en appel de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

Le conseil de comité de Dundas Stormont et Glengarry s'est assemblé hier après-midi et a choisi M. J. C. Mattice comme greffier, en remplacement de M. Charles Poole décédé.

Un ancien règlement à Yale ordonne à un élève d'ôter son chapeau lorsqu'il est à une distance de dix perches du président ; à huit perches d'un professeur et à cinq d'un maître d'études.

Le gouvernement portugais a fait transporter, aux Iles Açores, des réfugiés politiques espagnols, qui ont été convaincus d'avoir pris part à un complot republicain contre le trône d'Espagne.

Quinze employées de la fabrique de scie Belding, à Northampton, sont en greve, parce que la compagnie a refusé d'augmenter leurs gages de 10 pour cent. Elles demandent le même salaire qu'elles avaient l'an dernier.

Les débats du procès de Ferdinand Ward ont continué, hier, devant la cour Oyer and Terminer, présidée par le juge Barrett. Ce n'est qu'à trois heures de l'après-midi que le jury a pu être complètement constitué.

On apprend, à Washington, de source autorisée qu'il n'y aura plus d'explorations arctiques recommandées au congrès. Les secrétaires de la guerre et de la marine sont opposés aux subventions accordées à ces entreprises scientifiques.

Une nouvelle église catholique qui a coûté la jolie somme de $80,000, a été consacrée au culte dimanche dernier, à New-Boston, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Williams de Boston, officiait, assisté de M. l'abbé Byrne. La cérémonie a été magnifique.

Les libéraux de Bradford ont choisi M. Forster comme leur candidat. Ce dernier a approuvé le manifeste de M. Gladstone, mais s'est réservé le droit d'agir comme il l'entendrait sur les questions qui n'ont pas été touchées par le chef du parti libéral.

Dimanche dernier, on a trouvé dans le canal, à Manchester, N. H., le cadavre de Herbert I. Moulton, menuisier au service de la compagnie manufacturière Manchester. On croit que sa mort a été accidentelle. Le défunt laisse une femme et plusieurs enfants, qui habitent à Chelsea, Vt.

Les Indiens de la réserve de Chippawa sont en train de conclure des arrangements pour développer leur industrie d'objets en bois sculpté, pendant l'hiver qui commence. Un grand nombre de tribus ont été déjà, l'hiver dernier, très occupées par cette industrie et leurs efforts ont été récompensés par le succès et par des profits considérables.

L'exploration de la rivière Rimouski se poursuit sous la direction habile de M. Sifrois, jeune arpenteur de Ste-Anne Lapocatière. Une pétition des citoyens de Rimouski vient d'être adressée à Sir Hector Langevin demandant que cette exploration soit continuée jusqu'à la pointe Est de l'île Saint-Barnabé et au quai de Rimouski.

Une maison de Chicago vient de recueillir des statistiques importantes concernant l'élevage et l'agriculture dans les Etats de l'Illinois, Iowa, Missouri, Kansas, Nebraska, Wisconsin et Minnesota. Quatre mille questionnaires avaient été distribuées par elle. Le nombre des réponses qu'elle a reçues se chiffrent par 2,300 ; elles sont des plus contradictoires.

Il y avait vendredi dernier deux cents soixante et quatre ans que le premier Canadien-français a été présenté au baptême, à Québec, en 1621. Il reçut le nom d'Eustache Martin : il était le fils de Abraham Martin qui possédait près de la ville de Québec, un petit domaine qui fait aujourd'hui partie des plaines d'Abraham. On se rappelle que c'est du nom de M. Abraham Martin lui-même qu'ont été nommées les plaines d'Abraham.

Lord Salisbury, premier-ministre d'Angleterre est retenu dans sa chambre depuis qu'il a subi une opération chirurgicale à cause d'un abcès qu'il avait au bras. Le Dr Lawson a cicatrisé la plaie avec du nitrate d'argent. Cette opération ne présente aucun danger dans ses suites ; cependant les médecins lui ont ordonné le repos pendant quelques jours. Sir W. Jenner, et Sir Withey Gullwell, médecins de la reine, assistaient à l'opération.

William Benjamin Giles, accusé d'avoir commis des faux pour une somme très considérable, en Angleterre, et dont l'extradition est demandée par le gouvernement anglais, a été conduit, hier, devant le commissaire Osborne, de New-York. Bien que Giles consente à entrer de bon gré en Angleterre, le commissaire Osborne l'a fait écrouer en attendant l'accomplissement des formalités requises pour son extradition.

Henry Grow, surintendant des architectes des temples mormons a été arrêté hier à la ville du Lac Salé pour co-habitation illégale. Joseph F Smith, John Taylor et G A Cannon, les principaux dignitaires de la secte ont réussi jusqu'à ce jour à se soustraire aux recherches de la police. Ceux d'entre les Mormons qui ont purgé les sentences portées contre eux sont décidés de pratiquer ouvertement la polygamie désormais, et recommandent à leurs co-sectaires d'imiter leur exemple.

Pendant que John Berry, caissier de Yates, Wharton et Cie, de Newark, 142, Commerce street, était en course pour payer les nombreux chapeliers de la compagnie, il a été attaqué à l'improviste dans Lawrence street par un individu qui l'a étourdi en le frappant sur la tête et lui a enlevé un portefeuille contenant $2,700. Un policeman a sauté dans un buggy qui passait, et malgré la résistance du propriétaire du véhicule, il a poursuivi et fini par arrêter le voleur qui donne pour nom James Keegan.

Un terrible accident a eu lieu dans les carrieres à Chancelade près de Tériguenx, capitale du département de la Dordogne. Pendant qu'on enlevait la pierre, un énorme bloc se détacha et dans sa chute détacha et détruisit un village situé près de la carrière. Plusieurs personnes ont été tuées ; un grand nombre sont enterrées dans les décombres et il est douteux qu'on puisse leur porter secours assez tôt pour leur sauver la vie. Les troupes ont été envoyées sur les lieux pour aider au sauvetage.

# RIEL

## Comment il reçoit la décision du Conseil Privé.

### Pétition d'un Lord à la Reine.

WINNIPEG, 27—Riel a émis son dernier manifeste. Il est écrit partie en anglais et partie en français et dans un jargon inintelligible. Il y est dit que tout finira bien pour lui et les Métis.

Quand Riel a entendu dire que sa cause allait être soumise au Conseil Privé, il dit : "Qu'est-ce que le Conseil Privé a à faire avec moi ? C'est du gouvernement canadien que j'attends la clémence."

Jeudi, le Père André lui communiqua la décision du Conseil Privé. Il répondit qu'il le savait déjà ; que les esprits le lui avaient dit.

C'est tout ce qu'il espérait de John Bull, mais il n'est pas encore mort.

LA PÉTITION D'UN LORD.

LONDRES, 27—Lord Clifton, le plus âgé des fils et l'héritier du comte Darnley, a transmis de lui-même une pétition à la Reine demandant le pardon de Riel. Il n'envisage la question que comme catholique et dit que c'est parce que Riel est catholique qu'on veut le pendre.

Il cite les écrits acerbes de la presse orangiste et maçonnique du Canada. Dans ces conclusions, lord Clifton avertit la Reine que la révolte pourrait bien suivre la pendaison de Riel et demande que la sentence contre Riel soit commuée en un emprisonnement pour la vie, mais pas comme lunatique.

## LA QUESTION D'ORIENT.

BELGRADE 27—On rapporte que les troupes régulières de la Bulgarie ont fait feu sur les douaniers de la Serbie à Nezotina et Radujerac.

—Le gouvernement Serbe a été notifié par les puissances que le *statu quo ante* serait rétabli s'il a été livré en même temps à arrêter la mobilisation de son armée.

LONDRES, 27—Le roi Milan a informé les représentants des différentes puissances qu'il est prêt à attendre leur décision telle qu'elle sera exprimée dans la conférence qui va s'assembler. Il s'engage maintenir la paix si le *statu quo* est rétabli.

—Le prince Alexandre a reçu l'assurance des représentants de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Autriche que ces différentes puissances s'opposeront à ce qu'il soit déposé, pourvu qu'il se confie à elle sans réserves. Dans ce cas les clauses du traité de Berlin concernant la Roumélie orientale seraient reconsidérées.

—Le consul anglais à Belgrade a reçu ordre de son gouvernement de demander immédiatement une enquête au sujet de l'arrestation d'un officier anglais à Nisch et son expulsion du territoire Serbe.

ATHÈNES 27—Le gouvernement a appelé en service actif tous les réservistes de la marine âgés de 24 et 26 ans.

BELGRADE, 27—Le gouvernement de la Serbie a répondu à la note collective des puissances par un refus de desarmer ses troupes jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli dans les Balkans. Le gouvernement est mécontent de ce que la conférence se réunisse à Constantinople au lieu de Vienne et Pesth.

VIENNE, 27—L'agent diplomatique de la Bulgarie, ici, a déclaré que son gouvernement serait disposé à céder quelques villages à la Serbie si cette concession devait avoir pour effet d'assurer l'union de la Bulgarie et de la Roumélie.

CONSTANTINOPLE, 27—La conférence va se réunir d'une manière régulière jeudi et s'ajournera ensuite à samedi.

### Sir Léonard Tilley.

OTTAWA, 27—La nouvelle de la résignation de sir Leonard Tilley est confirmée.

Le célèbre médecin anglais sir Henry Thompson a été dernièrement à l'honorable ministre des finances, et lui a marqué ses craintes au sujet de l'inflammation de vessie dont souffre actuellement sir Leonard Tilley. On espère toutefois que l'honorable ministre, pour peu que sa santé se rétablisse, pourra continuer de faire partie du gouvernement, du moins en une autre qualité que celle de ministre des finances.

Son remplaçant par *interim* sera, dit-on, l'honorable M. McLennan.

### Température.

TORONTO, 28, 1 h. A. M. — La pression augmente dans le golfe et les districts maritimes, où le temps continue frais et beau. Il y a dépression sur les lacs d'en bas, occasionnant des pluies locales dans la partie sud et des vents du nord plus frais.

*Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.*

Haut du St Laurent.—Vents modérés à frais, recompagnes d'orages dans certaines localités.

### La situation en Birmanie.

LONDRES, 27.—Le roi Thebaw a reçu par l'intermédiaire de l'agent consulaire français à Mandaley, l'ultimatum du gouvernement anglais ; le document analogue provenant du vice-roi de l'Inde n'est pas encore parvenu à destination.

Le roi a répondu qu'il marcherait contre les Anglais à la tête de son armée.

La France n'entend pas se mêler davantage à l'imbroglio en faveur de l'Angleterre.

RAGOON, 27. — Une rumeur annonce qu'une révolte a éclaté à Mandalay et que le roi Thebaw a été tué.

PARIS, 27.— M. de Freycinet a conseillé au roi Thebaw d'éviter toute querelle avec l'Angleterre. Il a déclaré à lord Salisbury que la France n'avait aucune vue politique sur la Birmanie, si ce n'est de faire un traité de commerce avec ce pays.

MADRAS 27—L'embarquement des troupes à destination de la Birmanie a été contremandée jusqu'à nouvel ordre.

PARIS 27—Le *Journal des Débats* conseille à l'Angleterre d'agir de concert avec la France pour apaiser les troubles en Birmanie.

### Une mystérieuse affaire.

BOSTON, 28—La police de Boston vient d'arrêter dans des circonstances mystérieuses une femme appartenant à une bonne famille, mais dont on n'a pas encore voulu révéler le nom. Il paraît que la prisonnière était à la tête d'un complot ayant pour but d'assassiner une jeune fille de la meilleure société de Boston et demeurant dans la partie ouest de cette ville. Cette jeune fille est, dit-on, héritière d'une grande fortune qui, si elle venait à mourir, reviendrait à la prisonnière et à ses complices. Il y a quelque temps les conspirateurs ont essayé une première fois de mettre leur projet à exécution en empoisonnant la jeune fille.

Celle-ci a été très gravement malade, mais grâce à sa jeunesse, à sa forte constitution et aux soins dont elle a été entourée, elle a triomphé du mal. Cependant les conspirateurs ne se sont pas laissé décourager par ce premier échec et ils ont ourdi un nouveau complot pour se débarrasser de cette jeune personne dont ils convoitaient la fortune. Il s'agissait de l'attirer à Baltimore où devait être perpétrée la seconde tentative. Pour cela les conspirateurs se sont assurés les services d'un individu de Boston auquel ils ont avancé tout l'argent qui lui était nécessaire.

Mais au moment où cet homme allait réussir à décider la jeune fille à faire un voyage à Baltimore, il a été pris de pitié pour elle et est allé conter la chose à la police tout en ayant l'air de continuer les affaires des conspirateurs. Pendant deux semaines, des détectives ont surveillé tous les mouvements de chacun des conspirateurs et c'est à la suite des découvertes qu'ils ont faites eux-mêmes, qu'ils y ont arrêté la femme qui était à la tête de cette infame conspiration. La police continue son enquête et l'on s'attend prochainement à de curieuses révélations sur cette étrange affaire.

## BULLETIN MARITIME

### PORT DE MONTREAL.

ARRIVAUX—27 Octobre.

SS. Lake Champlain, 1437, capitaine W Gould de Liverpool Octobre 13, H E Murray, cargaison générale.

SS. Caspian, 1717, capt. J A Allan, de Liverpool Octobre 15 H et A Allan, cargaison générale.

25 Octobre.

SS. Salisburn, 837, capt. J Laver, de Pictou le 23 Octobre, H Robell et Co, charbon.

SS. Escalona, 1216, capt. A Anderson, de Bordeaux le 12 Octobre, H Relond et Co, cargaison générale.

SS. Norwegian, 2300, capt. G J Stephen, de Glasgow le 15 Octobre, H et A Allan, cargaison générale.

ACQUITTS—27 Octobre.

SS. Scotland, 1094, capt. A H Lockhurst, pour Londres, H Relond et Co, cargaison générale.

SS. Pescador, 841 capt. W Anderson, pour Londres, J G Sidey, madriers.

### PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES—27 Octobre.

SS. Nouvelle, Bouchette, Liverpool. W M MacPherson.

ACQUITTES—27 Octobre.

SS. Montréal, Bouchette, Montréal, W M MacPherson.

SS. Ruruma, Henderson, Londres, Bryant, Powis et Bryant.

SS. Otter, May, Pointe aux Esquimaux. Alex Fraser et Co.

### PORTS ETRANGERS.

ARRIVAGES—27 Octobre.

| *Vaisseaux* | *A* | *De* |
|---|---|---|
| Labrador | Hâvre | New-Yord |
| Rhyland | Anvers | do |
| Polynesia | Hamburg | do |

## AFFAIRES MUNICIPALES.

### Comité de l'eau.

Il y a eu, hier après-midi, réunion du comité de l'eau, sous la présidence de l'échevin Donovan.

Présents : les échevins Robert, Roy, Rolland, Holland et Mathieu.

M. Cuvillier demande que le comité fasse poser des tuyaux à l'eau dans la rue Rachel, conduisant aux abattoirs de l'est.

Sur la réponse du président que cette rue n'appartient pas à la ville de Montréal, M. Cuvillier demande qu'on l'autorise d'en poser un à ses frais pour son utilité.

Le comité se rend à la demande de M. Cuvillier et se charge de lui fournir un robinet d'arrêt.

On prend connaissance des soumissions pour le contrat de la reconstruction des murs sur lesquels reposent les machines à vapeur au château d'eau.

L'entreprise est donnée à la journée et les soumissionnaires sont : M. D. Harvey, $ 2.70 et M. P. Sentenne $ 2.60. Le contrat est adjugé à M. Sentenne et le comité se charge de fournir les matériaux. Les travaux seront exécutés sous la surveillance de MM. Lesage et Champagne.

Ordre est donné au surintendant de l'aqueduc, de préparer pour la prochaine réunion du comité, un état des dépenses du département de l'eau afin de voir de combien les dépenses, pour l'année courante, excéderont l'allocation annuelle vu qu'on est obligé, pour des annulations urgentes, de prendre sur le crédit de l'année prochaine.

On entame ensuite la question de la vaccination. Il appert que quelques employés du département negligent de se faire vacciner eux et leurs familles, malgré les ordres des autorités sanitaires.

Il est résolu en conséquence, qu'instruction soit donnée à M. Lesage, de renouveller à tous les employés du département qui persistent à negliger de se conformer aux reglements sanitaires, l'ordre de se faire vacciner, eux et leurs familles, d'ici à trois jours, et de produire un certificat à cet effet, sous peine d'être destitués de leurs fonctions sans autre avertissement.

Un contrat pour un approvisionnement de charbon "Sidney" pour le département de l'aqueduc, est adjugé à M. W. A. Moore, au prix de $3.45 la tonne.

On approuve les comptes courants, puis on ajourne.

### Banquet.

Plusieurs médecins sont à organiser un banquet en l'honneur du Dr Perrigo, qui doit bientôt se marier.

### Cour Sanitaire.

La Cour Sanitaire a siégé, hier après-midi, sous la présidence de MM. Isaacson et Normandeau.

Voici les causes qui ont été entendues : David Corbeille, pour avoir caché un cas de variole chez lui, $10.

Clément Hébert, même délit $2.

Alfred Asselin, Léandre Piché, Honoré Prevost, même délit, causes remises à cette après-midi.

Damien Beaudry, même délit, cause remise au 5 novembre prochain.

### La cause Evans.

L'enquête préliminaire dans la cause où M. Henry Evans, ci-devant comptable de la Commission des Ecoles Protestantes, est accusé de malversation, s'est continuée hier en Cour de Police.

M. J. Holland, trésorier de la Commission depuis que le défendeur avait été à l'emploi de la Commission pendant ces deux dernières années. Il avait pour fonctions de percevoir l'argent dû pour les élèves des High Schools et l'argent payé au directeur de chacune des écoles communes. Il devait aussi tenir les livres. Tous les fonds provenant des écoles lui passaient par les mains, ou les remettait au témoin qui, lui, les déposait à la banque.

Dans le bureau de M. Evans se trouve un coffre fort, dont M. Evans et M. Lunni, sont assistant savaient seuls le secret.

Le 26 septembre, le témoin se rendit au bureau de l'accusé pour y prendre l'argent et la porter en dépôt. Un peu avant d'arriver au bureau, il rencontra M. Evans, qui dit : "Ah ! vous venez chercher de l'argent, l'en ai beaucoup à vous donner."

Le témoin dit avoir trouvé cette remarque étrange ; mais il n'y songea plus. Il entra lire son journal, et quelques minutes après, M. Evans arriva tout à coup, effaré, annonçant que le coffre-fort avait été ouvert, que tout l'argent était disparu et que les chèques avaient été laissés dans le coffre-fort.

Le témoin examina la place et vit que rien n'avait été brisé ni enfoncé.

L'enquête se continue aujourd'hui.

### Séance littéraire.

Les membres du Cercle Ville-Marie, ont eu hier soir, dans les salles du Cabinet de Lecture Paroissial, leur séance littéraire mensuelle, qui fut fort intéressante.

Le président du Cercle, M. J. T. Maréchal ouvrit la séance par la lecture d'un travail littéraire ayant pour titre "Une critique Historique." Cette étude, préparée avec soin et émaillée de fleurs de rhétoriques fut très goutée.

Suivit une discussion sur le massacre de la Saint-Barthélémy. La question est établir si l'Eglise doit être tenue responsable de cette page sanglante de l'histoire de France.

M. Gonzalve Desaulniers soutint avec talent la cause de l'Eglise demeurée sans tache malgré les attaques et les éclaboussures de ses détracteurs.

Le protestantisme, cet ennemi juré de la religion du Christ trouva pour la circonstance, un habile avocat dans la personne de M. T. Cardinal.

A la suite de cette discussion qui remplit la majeure partie de la séance, cet déclamé avec un goût dénotant d'heureuses dispositions M.M. Larose et Marhieu.

M. Marchand, dont la voix sympathique est familière à plusieurs de nos salons canadiens, couronna cette instructive réunion par le chant de cette romance populaire, qu'on ne se fatigue pas d'entendre, "Le lac" de Lamartine."

Avant que l'assemblée se dispersât le président, M. Marechal, annonça que les élections du Cercle Ville-Marie, auront lieu mercredi soir, de la semaine prochaine, et qu'elles seraient suivies de recitation de poesies et de lecture de travaux littéraires.

## CORRESPONDANCE.

Montréal, 25 octobre 1885.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne suis qu'un simple ouvrier, mais j'ai une idée et ma foi ; on peut être ouvrier et avoir une idée pas vrai. Or voici la chose : Il me semble qu'il est possible de détruire la picote, et comme je ne sais comment m'y prendre pour faire parvenir mon plan à qui de droit, je viens vous prier de le publier ; comme ça, si c'est bon les autorités en feront leur profit.

Je prétends qu'on peut en dix jours de temps anéantir complètement la picote. Daignez, cher monsieur, suivre mon raisonnement. Supposons qu'il y ait à Montréal 10,000 maisons, que le conseil de ville vote cinquante cents par maison, et plus s'il le faut. On distribue dans chaque maison ou famille une bonne bouteille d'un désinfectant très puissant, avec ordre de n'avoir à s'en servir que dans dix jours seulement, lorsqu'avis en sera donné par les affiches et les journaux. Admettons qu'il y ait 1,000 ou 2,000 maisons où il y ait la picote. Dans ces maisons on distribuera deux bouteilles de désinfectant, avec ordre d'en mettre une de côté et d'user de l'autre tous les jours pour désinfecter la maison et les effets du ou des malades. Or la picote dure neuf jours. En désinfectant durant ces neuf jours les maisons où il y a maladie, il y a grand chance que le mal ne se propage pas. Il faudrait, bien entendu, observer l'isolement le plus complet.

Le dixième jour on publie en français et anglais par voie de journaux, affiches, circulaires etc, etc, que le lendemain, onzième jour, à midi et demie par exemple, heure où tout homme peut être chez lui pour surveiller la chose, on annonce, dis-je, que divers canons placés en différentes parties de la ville et reliés par fils tégraphiques, partiront à midi et demi tous à la fois. Or, à ce moment précis, on devra regardée dans la maison, dans les cours et dépendances, sur les trottoirs vis-à-vis des portes, le contenu des bouteilles fournies, par la corporation. Si préalablement chaque famille, lève tapis et prélarts pour ne pas les tâcher avec l'acide, la désinfection sera complète sans compter le bien que ferait un nettoyage général, et je crois qu'une désinfection en grand et tout à la fois, détruirait l'épidémie. Le tout humblement soumis, vous remettant d'ajouter votre mot, vous qui savez si bien faire pénétrer une idée dans l'esprit d'autrui. Vous remerciant, je suis votre serviteur,

UN OUVRIER FRANÇAIS.


VELVETEENS.

Nous invitons les dames à venir visiter notre assortiment de *velveteens* qui est très considérable.

Nous avons le meilleur choix de *velveteens* unis, rayés et de fantaisie. Une grande réduction a été faite sur ces marchandises eu vue de notre prochaine liquidation.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste-Catherine et St-André.
5-8-11

—Le vapeur "Montréal" est arrivé, hier après-midi, ayant à son bord 70 immigrants anglais qui se sont embarqués immédiatement pour l'Ouest.

COUVERTES.

Les couvertes sont vraiment bon marché, on n'a qu'à se rendre chez G. A. Lamontagne, pour s'en convaincre, couverte union et tout laine, couvertes pour berceau à des prix défiant la concurrence, aussi, un grand choix de bas de laine et de cachemire, bas en laine noire canadienne pour 25c en montant, bas fancy, chez G. A. Lamontagne, 633 rue Ste Catherine, vis-à-vis de la banque d'Epargnes, coin Jacques-Cartier. jno.

—Il y a une quinzaine de jours que les boites pleines de déchets n'ont pas été enlevées sur la rue Papineau.

ON NE PARLE QUE PICOTTE ; et c'est à tort. On devrait plutôt prêter attention aux avantages exceptionnels que nous offrons dans les fourrures. Nous venons de remarquer nos casques, manchons, manteaux et capots au prix coutant.

Nous prenons toutes les réparations au prix de la fabrique pour garder nos mains occupées, aussi on va voir s'il n'y a pas moyen de réveiller les gens de la léthargie ou les a plongés la picotte.

CHS. DESJARDINS & CIE,
637 et 639 rue Ste-Catherine.
24-27-28

—La ligne des vapeurs "Dominion" a a commencée hier à faire démolir ses hangards sur les quais.

UN MENAGE POUR $90.00.

Comprenant un set de chambre (7 morceaux) un matelas, un set de salon en crin (7 morceaux), une table de centre, une étagere, un sideboard, une table à extension, six chaises en jonc, six chaises en bois, une table de cuisine et une grande chaise berçante, le tout pour $90.00. Vous trouverez aussi des couchettes, matelas, chiffonniers de toutes grandeurs pour couvents et colleges.

F. LAPOINTE,
Manufacturier et Importateur de meubles,
4 août—1a 535 rue Ste Catherine.

—Les honorables juges Torrance, Mousseau et Bourgeois, siégeant en Cour de Revision, hier.

INVITATION.

M. Rosaire Roy, tailleur et coupeur bien connu de notre ville, vient d'entrer comme premier coupeur, chez M. Robinson ; côte du Beaver Hall, No. 53. La maison Robinson, n'a pas besoin d'être écommandée, car on sait que peu d'établissements de Montreal, ont un choix plus varié de draps et de tweeds français, anglais et écossais et autres étoffes de toutes sortes. M. R. Roy, prie ses nombreux clients de venir visiter la maison Robinson, où il fera comme par le passé tout son possible pour les satisfaire.

7 sept.—4m.

—La Banque Ville-Marie vient de declarer une dividende de 3½ par cent.

CORPS ET CALEÇONS.

Aux personnes qui ont besoin de corps et caleçons, nous leur conseillons de visiter l'etablissement G. A. Lamontagne, ils trouveront un assortiment complet de corps et caleçons canadiens depuis 40c en montant, corps et caleçons en laine Ecossaise gris et rouges à grandes réductions, corps pour enfants, au prix coûtant, chez G. A. Lamontagne, 633 rue Sainte Catherine, vis-à-vis de la banque d'Epargnes, coin Jacques-Cartier. jno.

Le souvenir d'un amour envolé est ce qu'est à la fleur le parfum qui lui survit.

ETOFFES A MANTEAUX.

Les dames sont respectueusement invitées à venir visiter la grand assortiment et le grand choix d'étoffes à manteaux, que la maison G. A. Lamontagne a en magasin, meltons, tweeds, double largeur pour ulster, matelassé, ottoman de laine et soie, importes spécialement pour cette maison. Le tailleur de manteaux ayant acquis son experience dans la meilleure maison de Paris, se charge de confecter même les plus exigentes. G. A. Lamontagne, 633 rue Ste-Catherine, vis-à-vis la Banque d'Epargnes, coin Jacques Cartier. jno.

D'un esprit commun elle habille son esprit *à la Belle Jardinière.*

VELOURS A MANTEAUX.

Les dames sont spécialement invitées à venir examiner notre riche assortiment de velours à manteaux.

Nous avons tous les ornements convenables pour la confection des manteaux de tous genres.

Toutes ces marchandises sont vendues à forte réduction.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste. Catherine et St. André.
5-8-11

ETOFFE CANADIENNE.

Nous offrons en vente plus de 800 pièces d'étoffe canadienne de la meilleure qualité à 50c et 60c la verge. Ces étoffes sont de différents nuances, gris pale, gris fonce, en patrons unis, carreautes et rayes. Nulle part ailleurs il serait possible de les acheter à moins de 75 et 65c. Profitez de nos réductions avant la liquidation qui doit se terminer au 1er janvier.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste Catherine et St-André.
5-8-11

L'opinion des femmes ne vient jamais que de leur cœur.

—On a besoin de garçons et de filles pour apprendre à faire des cigares. S'adresser au No. 22 rue de la Commune, Reliance Cigar Factory, Tasse, Wood & Co. —9

Un nommé L'Heraulit, qui demeurait ci-devant à St-Ambroise de la Jeune Lorette, est mort subitement, la semaine dernière, à Windsor, Ontario.

—M. Albert Riflin, docteur en médecine, pharmacien de première classe de l'Ecole Supérieure de Paris, vient d'adresser à MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, rues Notre-Dame et St. Laurent, un remède à l'aide duquel les personnes atteintes de la picote ne restent pas marquées du tout. —8

Le *Railway News*, de Londres, établit que le nombre de voyageurs transportés par tous les chemins de fer dans toutes les parties du monde est estimé à 2,400,000,000, ou une moyenne de 6,500,000, par jour.

RAVAGES.—Il est pénible de voir les ravages qu'exerce le choléra sur le vieux continent. Ceci doit nous engager à nous protéger contre ce fléau. Pour cela, il faut avant tout, tenir l'estomac et les intestins en bon ordre, ce qu'on fait le plus sûrement en prenant les "Amers Badigeons."

26 au 31

Le capitaine J. C. McFerran, le plus grand éleveur de chevaux de course du Kentucky, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

—Rien égale l'efficacité de l'eau magique du professeur Lesegue pour empêcher la chute des cheveux, guérir les démangeaisons et faire pousser les cheveux. Cette préparation est en vente dans toutes les pharmacies et chez les principaux barbiers coiffeurs.

A. E. RACICOT,
600 rue Sainte-Catherine.
—jno

Un jeune garçon du nom de Alexandre Mayburgs, demeurant dans la rue Champlain, Québec, s'est fait prendre la main droite, samedi midi, dans une machine à perforer, à la fabrique de chaussures, où il était employé. Une partie des chairs du gros doigt a été enlevée, par le docteur Arthur Deblois qui a pansé la blessure.

CORPS ET CALEÇONS.

En vue de notre liquidation prochaine, nous avons opéré sur tout notre assortiment de corps et caleçons, de fabrique canadienne et de fabrique écossaise, une réduction si forte qu'il serait aujourd'hui impossible d'acheter en gros aux prix que nous avons fixé pour le detail. Tout doit se vendre dans le plus court délai.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Andre.
5, 8, 11

Le R. P. Mathieu, vicaire provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs en Amerique, vient d'être rappelé en France par ses supérieurs. Le reverend Pere a quitte Lewiston, vendredi.

AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX

La poudre "Engraissaire" mêlée à la nourriture donne au cheval de la vigueur, cette poudre qui a des propriétés stomachiques et depuratives est d'un goût agreable, guérit la constipation, la gourme etc., etc. Les vétérinaires les plus eminents des Etats-Unis, la recommandent fortement. Depot principal chez

T. DUBEVOIR,
Marchand-Epicier,
174 rue Lagauchetiere, Montréal.
Oct. 26-1 an q-h.

Encore un vétéran de 1812, M. Guillaume Turgeon, qui vient de mourir à St. Raymond, à l'âge de 88 ans.

AVIS AUX MERES

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opere, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens. 28août. 1a

M. Elzéar Ouellet, de Rimouski, doit partir cette semaine avec un parti de 200 hommes pour le lac Edouard, le long du chemin du lac St. Jean, où il a entrepris l'execution d'un contrat.

Nous faisons une spécialité de nettoyer, teindre et réparer les vieilles pelleteries. Nous avons agrandi notre département de réparations. Nos ouvriers ont hiver un assortiment de fourrures des plus complets et nos prix auront pour quelqu'un l'effet d'une declaration de guerre.

HUNNT & COMPOR,
695 rue Sainte-Catherine,
(Entre les rues Saint André et Saint-Christophe.)
—jno

*Madge Wildfire* qui a fait naufrage, parait-il, à Scutari, était un vieux vaisseau du trafic de Québec. Au moment de l'accident, il allait de West-Hartlepool à Sidney.

TWEED ! TWEED ! TWEED !

Nous invitons les messieurs à venir visiter l'assortiment de Tweed, Serge, Drap, Melton, Tricot, Piqué français, pour habillement et pour pardessus, que nous venons de recevoir ; la qualité et la richesse de ces tissus ne sauraient être surpassées, et nous les vendons à 20 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

N.B.—Que ceux qui désirent s'habiller avec élégance viennent visiter l'etablissement de

GAGNON, ST. PIERRE & CIE.,
573 rue Sainte-Catherine,
A l'enseigne des grands ciseaux,
Entre les rues Wolfe et Montcalm.
24-26-28-30

Le procès de M. Stead et des autres prisonniers impliqués dans la cause Armstrong, a recommencé devant le juge Lames. Madame Ann Broughton, voisine de Mme Armstrong a été examinée et s'est contredite plusieurs fois.

ETOFFES NOUVELLES.

M. J. E. A. Dubord, le tailleur si avantageusement connu de la rue St. Laurent, a actuellement en magasin un splendide choix des étoffes les plus nouvelles et les plus riches pour vêtements d'été, et l'établissement est sous la direction d'un coupeur d'une grande experience.

Que ceux qui désirent s'habiller avec élégance visitent l'établissement de M. Dubord, 19 rue St. Laurent. 118-1a

Ne faites pas des calomnies, le proverbe arabe dit : "Le chien aboie, mais la caravane passe." Tassé.

DECLARATION IMPORTANTE.

MM. Lebrun et frères, épiciers en renom de la ville St Henri, coin des rues Notre-Dame et Rose-Delima, déclarent que depuis qu'ils vendent les remedes sauvages de feu Tucker, No 865 rue St Laurent, les personnes qui en font usage ont obtenu des guérisons vraiment surprenantes, et que ses remedes sont superieurs à tout ce qu'il y a eu et ce qu'il y a actuellement en vente.

Demandez à votre pharmacien et à votre épicier les remedes du grand guérisseur sauvage. Marchands de la campagne, envoyez vos ordres au No 865 rue St Laurent, Montréal. jno

LES REMEDES DE GEO. TUCKER, le guérisseur sauvage, No 865 rue Saint Laurent, sont vendus seulement dans les pharmacies et épiceries. Demandez le SIROP BOTANIQUE DE TUCKER, pour la Consomption et la toux ; *Arrêtez-le Remède des Montagnes Vertes*, pour les maladies internes et externes ; *Pommades Indiennes de Tucker* pour les vers ; *Les Emplâtres de la Montagne Verte*, pour douleurs rhumatismales. Envoyez vos ordres au No 865 Rue St. Laurent. Il n'a aucun agent d'autorisé à vendre pour moi au Marché Bonsecours, ni de colporter de maisons en maisons.

Exigez que le portrait du guérisseur sauvage et le nom de la compagnie des Montagnes Vertes soient sur chaque bouteille ou boîte que vous achèterez, ainsi que le No et le nom de la rue.

Defiez-vous des contrefaçons.

Les marchands de la campagne sont priés d'envoyer leurs ordres à l'adresse ci-dessus.

BEAUTE et HYGIENE de la TETE

EAU MAGIQUE

DU

PROF. LESEGUE, Médecin de Paris.

En vente chez tous les Pharmaciens

PRIX : 50 CTS LA BOUTEILLE

PLUS DE CHAUVES!

L'EAU MAGIQUE DE LESEGUE fait pousser des cheveux et en arrête immédiatement la chute quoiqu'en soit la cause, fortifie le cuir chevelu, enlève les pellicules et guérit les démangeaisons.

Sans qu'il demeurant de l'efficacité de ce remède, nous qu'a se rendre à l'établissement du soussigné, quelque en fera l'application GRATUITEMENT. Seul agent de la Puissance :

A. E. RACICOT, Perruquier, 600 rue Ste Catherine

Agent local : R. CARRIERE, Chimiste Montreal. 924

Picote

Evitez cette dégoutante maladie et toutes celles qui sont épidemiques, telles que :

DIPHTERIE, CHOLERA, FIEVRE TYPHOIDE, VARIOLE, ETC.

PAR L'

LA PRESSE

Imprimée et publiée par W. E. BLUMHART.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION:

No. 1540, RUE NOTRE-DAME

*(En face de l'Hôtel-de-Ville.)*

ABONNEMENT

Édition Quotidienne ..... $2.00 par an
Édition Hebdomadaire ..... 1.00 "

ANNONCES (mesure agate)

Première insertion ..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes ..... 5 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:

LA PRESSE.

P.O. Boîte 1173. Montreal Canada.


# LA PRESSE

MONTREAL, 28 OCTOBRE 1885.

C'est le 11 novembre prochain que la question de la validité de la loi des licences doit être soumise au Conseil Privé.

Le nombre des Chinois convertis au catholicisme, dans la ville de Brooklyn, va nécessiter la construction d'une église spécialement affectée aux nationaux du Céleste Empire.

Les reporters américains qui ne doutent de rien, sont allés demander à Lord Landsdowne si Riel serait pendu. Le gouverneur a répondu qu'il n'avait pas pour premier devoir de raconter ce qui se passe entre lui et ses ministres.

Nous croyons devoir attirer l'attention de qui de droit sur l'extrême importance qu'il y a de soumettre au public les statistiques les plus complètes et les plus exactes concernant la variole.

Au point de vue de l'intérêt général, on a besoin de savoir le nombre des personnes atteintes de la maladie, leur résidence, et le nombre des décès.

On nous donne bien quelques chiffres, mais ils ont l'apparence de n'avoir pas été suffisamment contrôlés. On a surtout de la difficulté à comprendre comment il se fait que les chiffres de la corporation, au sujet des décès, ne s'accordent pas avec ceux de la fabrique au sujet des enterrements.

Il est également important, au point de vue de la science, que l'on sache quelle est, parmi les malades et les victimes, la proportion de ceux qui avaient été vaccinés, la date et tous les détails se rapportant à telle vaccination.

On revient encore à cet intéressant projet de marquer par des lumières la route à suivre à travers l'Atlantique. M. Clouiman, de New-York, demande à son gouvernement de placer une dizaine de pontons, entre Terreneuve et l'Irlande, de les ancrer au fond de la mer, et de les éclairer à l'électricité. Ils se trouveraient éloignés de deux cents milles les uns des autres. Ils pourraient en même temps suppléer aux observations astronomiques en temps couvert, et servir de bureau télégraphique et même de refuge aux équipages en détresse.

Cet ingénieur assure qu'il n'y aurait aucune difficulté pour l'ancrage, quand la profondeur de l'eau serait de deux ou trois milles.

Un ingénieur anglais, M. C. W. Harding, réclame la priorité de ce projet, mais lui se proposait de placer une seule lumière ou un seul poste de refuge, au milieu de l'Océan.

Il est fort douteux que les gouvernements se décident à faire les frais de ces projets de visionnaires.

Le *Witness* d'hier publie trois colonnes destinées à démontrer que l'hôpital Saint Roch a été, pour les malades qui ont eu le malheur d'y être transportés, un véritable enfer. Non-seulement on laissait mourir les pauvres variolés, mais à moins de tirer dessus à boulets rouges, on n'aurait pas pu les tuer plus directement.

Ils auraient souffert en même temps du froid, de la faim et de la chaleur; la malpropreté la plus révoltante, la négligence la plus inouie, l'inconvenance la plus outrée, étaient la règle de l'établissement.

Les rapports du *Witness* sont faux dans leurs détails les plus importants, la chose est évidente pour tout homme jouissant d'un peu de bon sens. On y raconte comme faits avérés des choses moralement et physiquement impossibles.

Par malheur, les fanatiques et les imbéciles sont nombreux, et il y a encore des gens qui aiment mieux croire au *Witness* qu'à l'Evangile.

C'est pour cette raison que nous aimerions à voir les autorités et les personnes compétentes et bien informées publier des renseignements exacts, complets, auxquels le public soit forcé d'ajouter foi, et qu'on en finisse enfin avec ce système d'insultes, d'attaque sans relâche, d'accusations de toute nature, portées contre nos religieuses.

Si on ne veut pas de leurs services, eh bien qu'on le dise; pense-t-on que c'est par amusement que ces bonnes Sœurs acceptent cette besogne de soigner des variolés?

L'hôpital St. Roch n'a jamais été dans des conditions requises pour le service auquel on l'a destiné, mais les sœurs ne sauraient en être responsables. Elles ne l'ont pas construit; bien plus, elles ont eu, comme les malades, à souffrir du défaut d'aménagement convenable.

L'hôpital St. Roch a été récemment visité par un comité de médecins choisis par la faculté; ils doivent présenter leur rapport au bureau de santé. Il est possible et même probable qu'ils commenceront l'édifice comme impropre à l'emploi auquel on l'a affecté, mais nous serions bien étonnés s'ils appuyaient les absurdes rapports des aviseurs du *Witness*.

## VIEUX SOUVENIRS.

On a beaucoup parlé, dernièrement, dans les journaux, des relations entre les Anglais et les Français du Canada. Le *Herald* a voulu nous obliger à remercier les Anglais de cette province pour toutes les libertés qui nous ont été conservées ou octroyées.

Sur ce point, nous avons différé d'avec notre confrère: nous devons beaucoup à l'Angleterre, sans doute; ses hommes d'Etat ont fait preuve, à notre égard, d'un sincère esprit de justice et de respect pour les obligations contractées, mais là s'arrête notre reconnaissance.

Il n'est jamais sans intérêt de se reporter à ces époques de troubles, d'embarras, où les meilleures volontés venaient si souvent se heurter aux filets de l'intrigue, aux fausses notions propagées soigneusement et sans relâche par les vieux préjugés et les anciennes haines de race.

Lors de l'acte de Québec, en 1774, on discuta longuement, à la chambre des communes, l'opportunité d'établir une chambre élective. Ce projet fut combattu parceux qui craignaientsurtout l'ascendant religieux de la population.

Est-il sûr pour l'Angleterrre, disait lord North, alors premier ministre, car ce sont les intérêts que nous devons ménager, de confier le principal pouvoir à une assemblée de sujets catholiques? Je conviens que les catholiques peuvent être honnêtes, dignes, intelligents; qu'ils peuvent avoir des idées fort justes sur la liberté politique; mais il y a quelque chose dans leur religion qui fait qu'un gouvernement sage ne peut établir une assemblée composée entièrement de catholiques.

A ces remarques, voici ce que répondait le célèbre Fox:

Jusqu'à présent, il n'a pas été apporté, que je sache, une seule raison valable contre l'établissement d'une assemblée. On a beaucoup appuyé sur le danger de confier une partie du pouvoir législatif aux Canadiens; mais comme les personnes les plus importantes de la colonie sont attachées, dit-on, aux lois et aux coutumes françaises, n'allons nous pas, si nous préférons un conseil législatif à une assemblée, mettre ce pouvoir entre les mains de ceux qui désirent le plus avoir un gouvernement français? Nul n'a dit que la religion des Canadiens fût un obstacle à l'établissement d'une assemblée représentative, et j'espère ne jamais entendre faire une pareille objection: celui qui a converse avec des catholiques ne voudra jamais croire qu'il se trouve dans leurs vues quelque chose d'incompatible avec les principes de la liberté politique. Ces principes, bien qu'inusités dans les pays catholiques, y sont aussi chéris, aussi révérés par le peuple que dans les pays protestants. S'il y avait du danger, je crois qu'il viendrait plutôt des hautes classes que des classes inférieures.

Voici comment s'exprimait lord Thurlow, sur la législation française dont les canadiens demandaient le maintien dans la province:

Voici, disait le célèbre chancelier, la conduite qu'il faut tenir. Que les lois qui ont rapport à la souveraineté française soient remplacées par celles qu'exige la nouvelle souveraineté; mais pour toutes les autres lois, toutes les autres coutumes ou institutions, indifférentes aux rapports qui doivent exister entre le sujet et le souverain, l'humanité, la justice, la sagesse, tout vous engage à laisser ce peuple en jouir comme autrefois. On dit que les Anglais portent leur constitution politique avec eux, et que c'est par conséquent les opprimer que de les priver de leurs lois..... J'affirme que si un anglais va dans un pays conquis par son pairie, il n'y porte pas les lois anglaises; car il n'est pas plus raisonnable de soutenir une pareille prétention que de dire que, quand un anglais va à Guernesey, les lois de la ville de Londres l'y suivent.

A cette époque, comme le fait s'est constamment répété chaque fois que l'occasion s'en est présentée, les Anglais de la province insistaient pour garder le monopole de la direction des affaires publiques, et le commerce anglais de Québec et Montréal eut assez d'influence auprès de ses correspondants d'outre-mer pour inspirer à la Cité l'idée de faire présenter une adresse au roi, pour lui demander de refuser sa sanction au bill; ce document insistait particulièrement sur la question de religion et de législation: on voulait établir en Canada la suprématie du protestantisme et des lois anglaises.

Heureusement que ces instances furent inutiles, et le bill de lord Dartmouth devint loi. Dans le discours de prorogation, le roi disait que cet acte "était fondé sur les principe de justice et d'humanité les plus manifestes."

En 1789, lord Grenville, alors ministre des colonies écrivait à lord Dorchester, gouverneur de Québec, à propos de l'acte qui devait diviser la province et consacrer le régime représentatif:

Votre seigneurie verra que le but de ce projet est d'assimiler la constitution de la province canadienne à celle de la Grande-Bretagne, autant que le permettent la différence des mœurs et la situation actuelle des choses. Pour cela, il faut faire attention aux usages et aux idées des habitants français qui forment un élément si considérable de la population; toutes les précautions doivent être prises pour continuer à ces laïques jouir de ces droits civils et religieux qui leur ont été garantis par la capitulation de la province, ou qu'ils tiennent de l'esprit généreux et éclairé de l'Angleterre.

C'est en réponse à ces instructions que Lord Dorchester soumit son projet de division de la province en Haut et Bas Canada.

La division en deux gouvernements, dit-il, mettra un terme à cette rivalité entre les émigrants anglais et les anciens habitants français, qui occasionne tant d'incertitude dans les lois et tant de dissensions; j'espère qu'elle pourra se faire de façon à assurer à chaque peuple une grande majorité dans la partie qu'il occupe; car il n'est pas possible de tirer une ligne de séparation parfaite. Les inconvénients qu'on peut craindre de la circonstance que des Canadiens-Français se trouveront dispersés dans le Haut Canada et des émigrés britanniques dans le Bas Canada, trouveront leur remède dans la législature qui sera instituée dans chaque province.

Les anglais de Québec furent très mécontents des diverses dispositions de cet acte, à cause des droits qu'il garantissait aux Canadiens-français. Les négociants, comme toujours, comme maintenant, remuèrent ciel et terre pour tâcher de faire partager par le parlement leurs opinions, ou plutôt leurs préjugés, sur le prétendu danger qu'il y avait de laisser à la population française le contrôle de la législation. Ils demandaient bien la séparation des deux provinces, mais ils voulaient, au moyen d'un conseil nommé par la couronne, conserver leur prépondérance dans chacune des nouvelles organisations politiques et administratives.

Les droits et les intérêts matériels des français et de la métropole furent l'objet des débats dont l'intérêt n'est pas encore perdu.

Essayer, disait Burke, d'amalgamer ensemble deux peuples ayant des langues, des lois, des mœurs différentes, ce serait une pure folie; que l'on fonde la constitution sur la nature des hommes, si l'on veut que l'édifice soit stable.

Il est important, disait Fox, que cette colonie capable de liberté et de progrès, n'ait rien à envier à ses voisines. Le Canada doit rester attaché à la Grande-Bretagne par sa propre volonté; il est impossible de le conserver autrement. Mais pour cela, il faut que ses habitants sentent que leur situation est aussi heureuse que celle des Américains.

C'est au cours de cette discussion que Burke et Fox donnèrent à la Chambre le spectacle si souvent raconté de leur irréparable rupture.

Les paroles de Lord Grenville méritent particulièrement d'être rappelées au bon souvenir de notre population:

On a appelé préjugé, dit-il, l'attachement des Canadiens à leurs anciennes coutumes, qu'ils préferent aux lois anglaises. Je crois qu'un pareil attachement mérite un autre nom, car, à mes yeux, il est fondé sur la raison, ou mieux encore, sur les sentiments les plus nobles du cœur humain.

Nous en avons dit assez pour démontrer que l'opinion publique, au Parlement impérial, par intérêt ou par sentiment de justice, n'avait pas été, en général, adverse aux Canadiens-Français, et que même, en plus d'une circonstance, et par l'organe de ses membres les plus éloquents, elle nous avait témoigné des sympathies pour lesquelles nous ne saurions leur refuser notre juste reconnaissance.

Nous avons déjà fait remarquer combien était différente l'attitude des anglais qui habitaient alors notre province: ils refusaient absolument de nous accorder des droits égaux, et ils insistaient par tous les moyens que pouvait leur suggérer leur haine la plus intense, à nous dépouiller des garanties religieuses et légales qui nous avaient été accordées par les traités et par les actes antérieurs du parlement impérial.

Jusqu'en 1837, le *Herald*, organe de cette fraction anglaise, exprimait dans les termes suivants le programme dont ses amis et compatriotes poursuivaient la réalisation:

Pour avoir la tranquillité, disait ce journal, il faut que nous fassions la solitude. Balayons les Canadiens de la surface de la terre! Dimanche soir, tout le pays en arrière de la Prairie présentait le spectacle funèbre d'une vaste nappe de flammes ondées, et l'on rapporte que pas une seule maison de rebelles n'est restée debout. Bien sûr ce que deviendront les Canadiens qui n'ont pas peri, leurs femmes et leurs enfants, pendant l'hiver qui approche, car ils n'ont plus devant les yeux que les horreurs du froid et de la faim.....Il est triste, assurait ce journal, d'envisager les terribles suites de la rébellion et la ruine irréparable de tant d'êtres humains, innocents ou coupables. Néanmoins il faut maintenir l'autorité des lois; *—il faut que l'intégrité de l'empire soit respectée, et que la paix, la prospérité soient assurées aux anglais, même au prix de l'existence de la nation canadienne toute entière.*

On voit que la presse du temps y allait carrément, dans l'expression de ses sentiments: l'anéantissement d'une nation toute entière, ce n'était pas trop pour assurer la paix et la prospérité de la fraction anglaise qui aspirait à dominer dans la province.

Ce même journal poussait l'indécence jusqu'à publier les lignes suivantes, la veille de l'exécution des malheureuses victimes de rébellion:

Nous avons vu la nouvelle potence faite par M. Bronsdon, et nous croyons qu'elle sera dressée aujourd'hui en face de la prison; de sorte que les rebelles sous les verrous pourront jouir d'une perspective qui, sans doute, aura l'effet de leur procurer un sommeil profond avec d'agréables songes, six ou sept à la fois seraient la tout à l'aise, et un plus grand nombre peut y trouver place dans un cas presse.

Ces explosions d'aveugle fanatisme, aussi injustes dans le fond que brutales dans la forme, nous paraissent, à notre époque, absolument impossibles, et on a raison. Même les journaux qui ne cessent d'exprimer leur regret des condescendances de l'Angleterre pour nous, se refuseraient à demander l'anéantissement de la race française pour mieux assurer la paix et la prospérité de leurs nationaux.

C'est toujours un progrès accompli.

Les citations que nous venons de faire prouvent jusqu'à l'évidence la thèse que nous émettions l'autre jour, en réponse à un article du *Herald*: toutes les libertés dont nous jouissons, nous les tenons du gouvernement impérial, et elles nous ont été accordées en dépit des instances pressantes et de l'opposition fanatique et violente des Anglais qui habitaient alors notre province.

A ces derniers, comme Canadiens-Français, nous ne devons aucune reconnaissance pour leur conduite à notre égard, sous le rapport religieux et politique.

## COURRIER DE PARIS.

Les grands sujets en discussion.—Concentration républicaine et projets des républicains contre les monarchistes.—Opportunistes et radicaux.—Utopies des parteux.—Incidents devant le *Gaulois*.—Deux célébrités à l'Alcazar d'Hiver.—Le grand écart sur les planches.—Rentrée de Thérésa.—Un serpent dans des roses.—Un mot à la sortie de l'Alcazar.

On ne parle encore que des élections, et, je suis bien obligé de faire comme tout le monde.... malgré mes promesses.

Le grand sujet de discussion est maintenant de savoir ce que vont faire les républicains. Serrons les rangs! Oublions nos dissensions! Tel est le mot d'ordre général dans la presse du parti, à l'exception cependant d'une ou deux feuilles modérées telles que le *National*, qui considère la discipline recommandée comme désastreuse, parce qu'elle ne profitera qu'aux radicaux extrêmes.

Mais, s'il est bien simple de prêcher l'union et la concorde, la pratique est parfois plus difficile. Laissons de côté les nouvelles fantaisistes, comme celle qui prête au parti républicain l'intention de provoquer la dissolution de la chambre, et voyons quelles mesures la situation read probables.

On s'entendra sans doute pour les candidatures du second tour. A part le département de Seine-et-Oise, où les modérés semblent vouloir maintenir les leurs, et où il est même question de faire une place à M. Ribot, on verra partout, ou presque partout, une liste unique opposée à la coalition monarchiste. Plusieurs désistements ont déjà été publiés, ainsi, dans l'Aisne, dans la Haute-Vienne, où la liste avancée restera seule en élection. Ces exemples seront suivis, s'il faut en croire l'opinion presqu'unanime des organes des divers groupes.

Un second point sur lequel l'accord ne sera par difficile; sera ce qui concerne les invalidations. La majorité, et ce n'est pas ce dont on la loue le plus, se montrera parfaitement unie pour réduire le plus possible les élus de la droite. Déjà, l'on commence à parler de pression cléricale, de manœuvres suspectes. La *Justice*, entre autres, se charge de centraliser les informations semblables, et ce n'est pas sans doute sans but que l'on embouche, même avant le scrutin de ballottage, cette trompette.

On arrivera, par ce procédé sommaire, à composer une chambre où la majorité républicaine sera encore des deux tiers, mais où elle sera en revanche divisée en deux fractions presque égales. Comment s'y prendra-t-on pour constituer un gouvernement, pour le soutenir, pour adopter une politique commune aux rares survivants du parti modéré et à l'extrême gauche renforcée. C'est là que la difficulté paraît grande, et, pour s'en persuader, il n'y a qu'à parcourir les jugements divers que la presse républicaine émet sur la journée du 4 octobre et sur ses causes.

***

Deux choses écrivait le *Temps*, peuvent arrêter le progrès de la réaction. C'est une forte discipline d'abord, puis la modération dans les actes et les discours, l'esprit de désintéressement, de tolérance, de sagesse pratique. D'autres expriment une pensée analogue en disant que si les battus sont en réalité les opportunistes et leur politique, c'est à cause de la pente vers le radicalisme sur laquelle ils entraînaient le pays. S'il en est réellement ainsi, et c'est l'opinion du plus grand nombre, il faudrait revenir résolûment à une politique modérée, mais la chose est-elle possible avec le développement nouveau pris par la fraction radicale?

Ecoutez ce que dit, à ce propos, M. Camille Pelletan, l'*alter ego* du leader de l'extrême gauche.

"Certaines feuilles modérées expriment cette opinion judicieuse, que la politique suivie depuis quatre ans ayant donné aux monarchistes l'avantage que vous savez, le moment est venu, ou jamais, de faire une politique extrêmement modérée et conforme de tous points à celle qui a compromis l'idée démocratique.

"Le *Temps*, notamment, qui a découvert un jour que l'empire s'était perdu pour n'avoir point essayé assez de conquêtes lointaines, tire du scrutin cette conclusion, que puisque le modérantisme, jusqu'ici en possession du pouvoir, a été deux fois condamné par les élections, ici au profit des monarchistes, là au profit des radicaux, le moment est venu de l'accentuer au pouvoir."

Pour les radicaux, le raisonnement du *Temps* doit donc se renverser d'une manière complète. L'opportunisme est battu, d'après eux, parce qu'il n'était pas assez radical, il est battu pour avoir rejeté ou différé les réformes démocratiques, tout autant que pour avoir été au Tonkin ou augmenté les dépenses. Place donc au radicalisme, à la vraie démocratie et aux fameuses réformes!

Avec ces dispositions, il est clair que l'accord ne durera qu'aussi longtemps que la période électorale et la lutte pour les sièges à la chambre. Ceux qui rêvent de refaire en 1885 la campagne des premières années de la troisième république, perdent un peu de vue qu'alors le chef de la gauche avancée, Gambetta, employait toute son autorité à calmer l'ardeur de ses amis, en les forçant à marcher du pas plus lent qui convenait au tempérament du centre-gauche. Un tel chef n'existe plus et s'il est vrai que M. Clémenceau aspire à en prendre la place dans la crise actuelle, il est douteux que sa tactique soit la même.

Quant au centre-gauche, il n'existe plus qu'à l'état de débris. Le radicalisme, au contraire, voit dans l'échec des opportunistes un encouragement pour lui-même, c'est donc en pure perte, je le crois, que des gens animés des meilleures intentions le conjurent de mettre une sourdine à ses discours et à ses projets.

***

Les incidents tumultueux qui s'étaient produits lundi sur le boulevard des Italiens ont eu avant-hier et hier encore, une seconde et troisième édition. La foule s'était amassée devant les bureaux du *Gaulois* vers la même heure que lundi soir et tout se serait probablement borné là si M. Arthur Meyer, directeur du journal, contrairement aux ordres reçus de la préfecture de police, n'avait voulu rallumer son affiche lumineuse, au bout de laquelle, je vous l'ai déjà dit, figure un grand *coq* aux ailes deployees, emblème de la royauté de juillet. C'est ce fameux *coq* qui irritait les assistants, aussi le public s'est-il mis à crier encore: A bas le coq! A bas le *Gaulois*! Vive la République! auxquels cris répondaient naturellement: Vive le coq! Vive Meyer! Vive la France!

Des pierres ont été de nouveau lancées contre les rédacteurs qui fumaient bravement leur cigarette aux fenêtres de la rédaction, et malheureusement l'une d'elles a atteint un des agents occupés à rétablir l'ordre.

Ce matin, le *Gaulois* affirme, et c'est évident pour ceux qui savent ce qui se passait dans les bureaux du journal parisien, qu'il n'aurait pas allumé si, en face de lui, l'*Événement*, journal également parisien, mais de nuance républicaine, n'avait pris l'initiative d'une illumination pareille, mais dans le sens de son opinion bien entendu. La circulation du boulevard interrompue, de 6 à 11 heures du soir, a été rétablie un peu avant minuit.

***

Après la clôture des concerts d'été, voici les cafés-concerts d'hiver qui battent leur plein. A l'Alcazar, nous venons d'avoir deux débuts qui ont fait un bruit colossal dans le Paris des desœuvrés. Vu la pénurie d'étoiles de chant cannille, on a eu l'idée d'engager des célébrités du boulevard extérieur. C'est à cette raison que nous devons l'exhibition de deux jeunes filles bien connues *La Goulue* et *Grille d'Egout*, en rupture des bals de la Boule-Noire et de l'Elysée-Montmartre, dont elles faisaient les délices. Comment se sont-elles décidées à quitter les établissements témoins de leurs triomphes? Je l'ignore. Elles dansaient, là, les quadrilles à succès et partageaient leur gloire et les gros sous qu'on leur jetait avec d'autres célébrités moins enjouées, mais non moins canailles qu'elles et qui se nomment: Georgette, la Vadrouille, la Sauterelle, l'il de Zinc et Louisette!!!...

Je ne suis pas très *prude*, je vous l'assure, mais autant l'agrillandise m'émoustille, autant l'*ecrille dépaillandise* me repugne, et cette exhibition, cette apothéose du grand écart en toilette de la ville sur la scène de l'Alcazar me choque un peu.

D'ailleurs, je me hâte de le dire, autant ces demoiselles ont de saveur dans leur milieu, autant à l'Alcazar, en plein Paris et en plein gaz, elles sont gênées et mal à l'aise en exécutant un quadrille règlé d'avance, au lieu des fantaisies chahutantes improvisées qu'elles se permettent dans les bals dont elles sont les premiers mauvais sujets. On est donc volé en donnant trois francs pour voir à l'Alcazar ce qu'on a pour un franc à l'Elysée-Montmartre, sans être obligé d'avaler Thérésa qui abuse de sa situation de directrice pour s'imposer au public.

***

"Savez-vous pourquoi je vous aime," chantait elle aux spectateurs, l'autre soir, et d'une voix plaurande, "c'est ce que vous me rappelez ma jeunesse!"

Aussi, fallait-il voir l'émotion de toute l'assistance chauve, M. Arthur Meyer, en tête, lui envoyant des baisers du balcon, et toutes les habituées des tables d'hôtes trépignant comme de petites folles.

C'est couverte de fleurs que Thérésa s'est traînée dans la coulisse où elle a dû pleurer en pensant que tous ces chauves d'aujourd'hui avaient perdu leurs toisons à l'applaudir depuis trente ans. Ce ne serait pas précisement le cas pour le directeur du *Gaulois* qui n'a que 40 ans, quoiqu'il possède la plus belle tête chauve que je connaisse! On dirait un œuf d'autruche!

Si Thérésa a bien regardé les bouquets qu'on lui a envoyés, elle a dû trouver le serpent que renfermait une botte de roses, sous la forme d'un petit manuel de l'art de savoir vieillir et prendre sa retraite à propos à l'usage des artistes de tous pays. Parions qu'elle ne le lira pas!

Mais, des grilles, *d'égouts* et des coulouvres, il ne faut pas discuter, et je n'ai pas été étonné, étant donné le parfum *collecteur* répandu dans la salle, du peu de succès des vrais artistes qui composent la troupe de l'Alcazar. Quand ils paraissaient, les spectateurs s'en allaient, c'est tout dire!

***

Entendu, à la sortie de l'Alcazar, le jour de la réouverture:

—He, Jean Pierre, ta femme s'est *casaurée* avec le gros Guillaume.

—Ah..... ben..... all'reviendra.

—Et avec ton argent.

—Ah bigre! all'reviendra point! *ma* pauvre argent! Ah! la gueuse!..... des écus tout neufs! Ous qu'elle peut bien être allée! C'est-y possible!..... Je vas la chercher!....

LOUIS LAMBERT.


GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES A LA MAISON ST. JOSEPH.

*Demain et les jours suivants.*

MM. N. Larivee et Nadeau ayant complete leur assortiment d'automne et d'hiver, previennent leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu beaucoup de marchandises a grands sacrifices, ils sont pour les vendre à grand marche.

LISTE DES PRIX.

200 doz. de bas de laine pour dames, 20c. 25 doz. de chapeaux en velours et en feutre pour dames, à 40c.

Coton jaune, 3c, 4c, 5c, 6c, 7c, 8c, 9c et 10c la verge.

Coton blanc, 5c, 6c, 7c, 8c, 9c et 10c la verge.

Indienne, 5c, 7c, 8c et 10c la verge.

Winceys, 5c, 7c, 8c et 10c la verge.

Flanelle de couleur, 12c, 15c, 20c, 35c, 40c la verge.

Flanelle grise pour chemise, 20c, 25c, 30c la verge.

Tweed canadien, 40c, 50c, 60c la verge.

Tweed ecossais, 50c, 60c, 75c la verge.

100 doz. de corps et caleçons, 25c, 30c, 40c, 50c, 75c.

100 doz. de garibaldis en laine pour enfants, 30c.

200 bonnes couvertes canadiennes, 1.25, 1.50, 2.00, $2.50.

1,000 livres de laine canadienne, 40c la livre.

500 livres de laine Maronne, Cardinal, Garnette, 50c la livre.

Tapis en laine pour plancher, 10c à 15c la verge.

Pedarts, 25c la verge.

Nous avons le plus bel assortiment d'étoffes à robes, a manteaux, jerseys pour dames, pluches, shawls et velvetine.

200 circulaires pour dames que nous vendons pour $1.00, et beaucoup d'autres marchandises seront sacrifiées.

Une invitation est faite au public en général, de se rendre à la bonne boutique afin d'avoir le plus de choix des marchandises.

N. LARIVEE & NADEAU,
2,393, Notre-Dame-Ouest,
2e porte de la rue Lamontagne.

N. Larivée et Nadeau sont toujours les seuls agents pour les Patrons Bazar. —18 oct. jno


Dans un bureau de journal:

Oh!... mon cher: tu as une drôle de tête!... On t'a coupe les cheveux trop ras.

—On ne me les a pas coupes du tout.

—En es-tu bien sûr?..... Eh bien! Tufdevrais te les faire couper.


—Notre stock de chapeaux est immense, nos chapeaux durs et mous sont de formes les plus nouvelles. Notre importation de *polos* et de *caps* ecossais a été très considérable; nous sommes disposés a les vendre à sacrifice.

HURBIT & COMTOIS,
635 rue Sainte-Catherine.
(Entre les rues Saint-André et Saint-Christophe.)
—Jno


Chez le commissaire de police:

—Vous avez les plus déplorables antécédents. Depuis trois mois, la police vous a arrêté treize fois.

—Ca prouve une chose, mon commissaire, c'est qu'je suis fidèle au poste...


TWEEDS.

Nous sacrifions toute notre importation de tweeds anglais et ecossais a 40 pour cent de reduction; aussi, l'immense assortiment de nos tweeds canadiens.

Nous invitons nos pratiques a profiter des reductions que nous faisons, en vue de la liquidation de notre maison.

DUFUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste. Catherine et St. André.
5, 8, 11

☞L'Amplificateur du Son de Viger augmente le son et la vibration des Pianos, Orgues et Harmoniums.

ON OFFRE

Les conditions les plus favorables aux CONSIGNATEURS de FROMAGE et BEURRE des CREMERIES.

KIRKPATRICK & COOKSON,
270-1 m v 96 RUE DES SŒURS GRISES

CACOA MALTE DE FRY

Le Cacoa Malté de Fry fournit aux malades et à toutes les personnes dont la digestion est difficile, une boisson exquise, rafraichissante et réconfortante pour tous les repas de la journée.

Vendu chez tous les PHARMACIENS ET LES EPICIERS DE PREMIERE CLASSE.

Vente en gros:

m s jno. KERRY, WATSON & CIE.

L'AMI DU CHEVAL

La Poudre Engraissive

*POUR LES CHEVAUX*

STOMACHIQUE, DUPURATIVE (assurée santé, s'un goût agreable, donne au cheval de la vigueur, guerit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc, etc.

Les vétérinaires les plus éminents des Etats-Unis, la recommandent fortement: Demandez la

"POUDRE ENGRAISSIVE."

*DÉPOT PRINCIPAL.*

—CHEZ—

T. DUDEVOIR

*Marchand Epicier.*

174, Rue LAGAUCHETIERE, Montreal.

24 Octobre Jno q h

☞Achetez l'Amplificateur du Son de Viger pour Pianos, Harmoniums et Orgues.

GRAND ASSORTIMENT DE FOURRURES

—CHEZ—

C. ROBERT & CIE, 61 RUE SAINT-LAURENT, COIN DE LA RUE VITRE

Magnifiques Capots et Manteaux en Mouton de Perse, Capots en Chat Sauvage, Capots et Manteaux en Astrakan, Robes de Chèvres Grises et de Chèvres Noires, de Buffalo. Aussi, un grand assortiment de Casques en Loutre de Mer, Loutre Naturelle, Castors ou Visons, Mouton de Perse et Seal. Aussi Garatures en Loutre Naturelle, en Mouton de Perse, en Alaskassable.

N. B.—Reparations de Pelleteries de toutes sortes. Teinturie faite sous le plus court delai.

C. ROBERT & CIE, 61, RUE SAINT LAURENT, 61
Coin de la Rue Vitre. Enseigne du gros Chapeaux Rouge.

FOURRURES! FOURRURES

Assortiment considérable et varié de fourrures de toutes sortes:

Capots en chat sauvage,
Capots en loup de Siberie,
Capots en mouton de perse,

CIRCULAIRES et DOLMANS en soie, doublés en fourrures
Manteaux en mouton de Perse.
Manteaux en Seal.

Spécialité de manteaux en Sealettte faits sur commande

GARNITURES EN FOURRURES

—De toutes sortes aux prix du gros—

—CHEZ—

J. R. BOURDEAU, MANCHONNIER,

No. 97, Rue St LAURENT, Montreal. 26 Oct. q h jno.

SAISON DE 1885-86

LA COMPAGNIE

—DES—

ROBES DE BUFFLE DU NORD-OUEST

A l'honneur d'informer les marchands, qu'elle vient de transperier ses magasins aux

Nos 1682 et 1684

Rue Notre-Dame

Et qu'elle est maintenant prête a offrir son stock de

ROBES DE BUFFLE, ETC

Aux prix les plus bas possibles.

Ces robes ont toutes été preparées par les sauvages, strictement achetées en bonne condition bien assorties et choisies parmi les plus grandes et les plus belles. C'est la seule collection qui sera mise en vente cette année, et les acheteurs feront bien de choisir et d'acheter leur stock le plus tôt possible, car la rareté des peaux amènera surement une hausse dans les prix.

L'attention des acheteurs est également attirée sur le stock très bien assorti de ROBES DE LOUP DU JAPON en gris, blanc et noir, coquemesment doublées et garnies, et de qualité superieure. Aussi sur un très grand assortiment de ROBES DE BUFFLE, LOUPS, DE BOEUF MUSQUE, DE LOUP, DE LOUP-CERVIER, doublées et garnies; de robes fantaisie pour traineaux, de tous prix; de paletots en buffle, chat sauvage, chien de Russie, castor, etc., faits de peaux bien tannées et bien finies, et sortant exclusivement de leur propre manufacture, ainsi que sur leur stock de fourres brutes et preparées.

COMPAGNIE DES ROBES DE BUFFLES DU NORD-OUEST

1682 et 1684 RUE NOTRE-DAME

d 26-1 jan

—LE—

ART GARLAND

Le plus beau,
Le plus nouveau,
Le plus améliéré

Poêle de Passage

*Avec ou sans Fourneau,*

—AUSSI—

L'ALASKA!

BIEN CONNU POUR EGLISES OU EDIFICES PUBLICS

—CHEZ—

L. J. A. SURVEYER, No 1588 RUE NOTRE-DAME,
Vis-à-vis le Palais de Justice.
3 Oct.—jno

—DEPARTEMENT DE DETAIL—

Bottines, Souliers et Pantoufles

—POUR DAMES—

—CHAUSSURES D'ECOLE POUR ENFANTS—

Notre assortiment est complet dans tous les Départements.
Nous invitons le public à venir visiter nos Magasins.

J. & T. BELL

Fabricants et Marchands de Chaussures,

—1665—RUE NOTRE-DAME—1665—

VINS CANADIENS PURS

CHAMPAGNE MOUSSEUX,
HAUT SAUTERNE,
BOURGOGNE CANADIEN,
VIN ROUGE TT,
SAINT JULIEN,
VINS BLANCS.

VINS DE MESSE (*Spécialité*)
CHAMPAGNE SEC,
SAUTERNE LUMINA,
CHATEAU MARGAUX,
O'PORTO, MEDOC,
BITTER ST. JEAN-BAPTISTE.

—PRIX AUX EXPOSITIONS—

Montréal 1882: Médaille de bronze et diplôme.—Ottawa 1884: Médaille d'or et 7 premiers prix.—Toronto 1885: 2 premiers prix, deux seconds prix et 1 diplôme.—London 1885: 2 premiers prix, 1 second prix et un diplôme.

Barré & Cie, *FABRICANTS DE VINS CANADIENS,* Nos. 186 et 188, Rue Fortifications.

—EN GROS ET EN DETAIL.— —Anciennes Voutes de Douves.—

L'AUTOMNE

L'argent est rare, difficile à gagner et pourtant il faut songer à s'habiller pour la saison. Le soussigné vu la DURETE DES TEMPS et la RARETE DE L'ARGENT a cru devoir faire une réduction considérable sur le prix de ses MARCHANDISES. On peut acheter actuellement à son magasin des

HARDES FAITES

de tous genres à un BON MARCHE EXTRAORDINAIRE.

VETEMENTS FAITS SUR COMMANDES

dans les derniers goûts. Une réduction de 20 POUR CENT a été faite dans ce département, que ceux qui desirent s'habiller à BON MARCHE en profitent. Beaux choix de

TWEEDS COATINGS, ETOFFE A PARDESSUS, ETC

—CHEZ—

E. LEMIEUX

No, 3 RUE ST LAURENT

2ième PORTE DE LA RUE CRAIG

PAS DE PICOTTE A SOREL

ALLEZ AU "BRUNSWICK"

*SOREL comme place de plaisir et de chasse n'a pas son égale*

EXCURSION DU SAMEDI A MOITIE PRIX

1 a mar 27 oct

RESTAURANT RICHELIEU

*Vis-a-vis le Palais de Justice.*

No. 1564 RUE NOTRE-DAME

DINERS A 25CTS de 11 hrs A.M. à 3 hrs P.M.
REPAS A LA CARTE à toute heure.
Chambres à bagage pour l'usage de nos clients qui ne visitent la ville que pour la journée.

24 Août-3m L. MEUNIER, Propriétaire.

HOTEL NOTRE-DAME

1425 RUE NOTRE-DAME

*EN FACE DE LA GARE du PACIFIQUE*

—MONTREAL.—

Chambres spacieuses, Bonne Table, Service

# DERNIERE EDITION

**LA PRESSE** Ce journal fait partie des files aux bureaux d'Annonces pour Journaux de Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street, où des contrats d'annonces seront passés pour **NEW-YORK**

## FINANCE ET COMMERCE

MONTREAL, 28 octobre 1885.

### FINANCE.

SITUATION DES BANQUES.

La *Gazette Officielle* a publié ces jours derniers la situation des banques.

Ce rapport du mois de septembre ne diffère que fort peu de celui du mois d'août. Il indique une continuation de la tranquillite des affaires et une grande lenteur dans la mise en mouvement des grains.

La circulation qui, dans les années de demande de produits agricoles, augmente dans des proportions assez grandes d'août à septembre n'a cette année subi qu'un accroissement de $1,246,202.

Nous trouvons également au passif, une diminution de $1,333,000 dans les depots des differents gouvernements, cette diminution n'est de fait qu'un revirement, un reglement de compte et ne semble pas avoir, en quoi que ce soit, profite à la circulation, car elle est plus que balancee par une diminution à l'actif, de $1,451,000 dans les prets faits aux gouvernements.

Quant aux depots publics, dans l'ensemble augmente de $216,000, ceux à demande ayant augmente de $581,026, et ceux remboursables à date fixe ayant diminue à $365,050. Ce mouvement en sens contraire dans les deux sortes de depots est presque toujours constant à cette époque de l'année. Il indique d'une part le deplacement des fonds qui sont specialement engagés à cette epoque de l'année, dans les achats ou les avances sur les produits agricoles et d'autre part l'accumulation de fonds qui ne trouvent pas d'emploi par suite de la stagnation des affaires, accumulation qui comporte bien souvent une partie des fonds retires du compte des depots à date fixe, pour etreportees au compte des depots à demande, afin de les avoir sous la main à la premiere occasion. Malheureusement les bonnes occasions ont été rares en septembre dernier. Il se peut également qu'une partie de la diminution des depots à date fixe soit imputable a des placements faits par des capitalistes fatigués de ne recevoir qu'un interêt des plus minimes pour leur argent. Les autres parties du passif n'ont subi que des changements sans importance.

A l'actif, si nous examinons l'actif immediatement realisable nous trouverons qu'en septembre il était de $48,323,606, alors qu'en août il en était que de $46,638,127. L'augmentation la plus importante de cette partie liquide de l'actif est due à l'accroissement du credit des banques a l'etranger, qui a été de $801,000 pour les banques americaines et de $230,000 pour les banques anglaises. Ces augmentations sont dues à nos exportations, car l'état des marches monetaires aux Etats-Unis comme en Angleterre ne justifierait nullement un deplacement de fonds ; il est vrai par contre que cette agglomeration à l'etranger de nos capitaux indique que nous n'en n'avons pas un emploi lucratif au Canada.

Les prets aux gouvernements ont varie dans les proportions que nous avons indiquees plus haut et les prets sur valeurs publiques ont augmente de $100,000. Quant aux prêts aux corporations industrielles ils ont diminué de $2,790,000, diminution provenant evidemment d'un remboursement fait par le Pacifique Canadien, l'état de nos industries ne permettant aucune autre explication.

Les escomptes au public ont augmenté de $1,990,000, tant probablement que par suite de la nécessité de couvrir les achats de la saison que par suite des demandes qui ont été faites par les commerçants en produits agricoles. Les escomptes en souffrance ont été augmentes de $200,000 pendant le dernier mois.

Somme toute, comme nous le disions au début de notre examen, la position n'a fait que peu changer d'août à septembre. Si les rapports demandés au apercus des operations par Province, on pourrait suivre avec beaucoup plus de certitude les fluctuations de la situation commerciale et financiere des differentes parties du pays.

Si cependant l'augmentation de la circulation est considerée comme l'indice de la reprise des affaires, il faut reconnaitre que la province de Quebec, est sous ce rapport plus mal partegee que les autres provinces.

La circulation des banques dont le bureau principal se trouve dans ces dernieres a subi une augmentation alors que seule la circulation de nos banques a diminue. En dehors de toutes les explications que l'on peut donner pour expliquer cette diminution : retard des moissons, reduction des importations et il faut reconnaitre que si notre circulation a recule alors que celle des autres provinces a avance, cela est dû pour une large part à l'épidemie.

Comparee à la situation du mois de septembre 1884, celle du même mois, en 1885, est certainement meilleure.

La circulation est à peu près la même, celle de septembre 1885 n'étant que de $120,000 au dessous de celle de 1884, alors qu'en 1884, l'augmentation en août et septembre a été de $3,400,000, alors qu'en 1885 elle n'a été que de $1,725,000, on peut en conclure que le commerce proprement dit absorbe actuellement plus de capitaux qu'en 1884.

D'autre part, les engagements sont moins lourds, les escomptes étant, en septembre 1885, de $2,400,000 au dessous de ceux de septembre 1884. Notre crédit à l'etranger nous facilite également le change, et enfin les escomptes en souffrance etaient au 30 septembre 1885 de $1,468 au dessous de ceux en souffrance à la même date en 1884.

La situation des banques telle que publiee par la *Gazette Officielle*, est assez rassurante pour l'ensemble des affaires du pays ; mais nous ne pouvons oublier que quant à présent, Montreal ne fait plus ou presque plus partie du pays, au point de vue commercial.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Espèces | 6,828,123 | 6,826,397 |
| Billets de la Puissance | 12,421,260 | 12,591,278 |
| Billets d'autres banques | 5,620,345 | 5,707,720 |
| Dû par banques canadiennes | 3,094,156 | 3,375,607 |
| Dû par banques aux Etats-Unis | 13,631,366 | 14,628,580 |
| Dû par banque dans le R. U. | 5,061,923 | 5,294,972 |
| Bons du gouvernement federal | 969,782 | 1,495,133 |
| Valeurs étrangères | 2,790,517 | 2,950,521 |
| Prêts aux gouvernements | 3,427,903 | 1,976,678 |
| Prêts sur valeurs publiques | 11,400,960 | 11,522,368 |
| Prêts aux corporations municipales | 2,058,773 | 2,216,041 |
| Prêts aux corporations industrielles | 19,519,523 | 16,807,985 |
| Prêts a d'autres banques | 526,341 | 531,616 |
| Escomptes du en souffrance non garantis | 122,320,832 | 120,358,018 |
| do garantis | 1,732,003 | 1,932,802 |
| Hypothèques, etc | 1,952,098 | 2,389,427 |
| Edifices de la banque | 2,226,094 | 2,248,418 |
| Autres actifs | 3,242,297 | 3,291,488 |
| | 2,883,475 | 2,810,805 |
| Total | 222,228,712 | $222,091,270 |
| Prêts aux directeurs | 7,730,808 | 8,518,625 |
| | Août 1885. | Sept. 1885. |
| Capital autorisé | $74,170,000 | $74,170,000 |
| do souscrit | 65,720,200 | 65,720,200 |
| do paye | 61,587,356 | 61,636,424 |
| Fonds de reserve | 17,709,433 | 17,784,433 |

PASSIF.

| | Août 1885. | Sept. 1885. |
|---|---|---|
| Billets en circulation | $30,108,359 | $31,334,621 |
| Depots du gouvernement federal | 5,027,475 | 4,911,464 |
| Dépôts en garantie | 677,115 | 673,611 |
| Dépôts du gouvernement provincial | 2,874,033 | 2,457,854 |
| Dépôts publics | 98,494,095 | 98,710,061 |
| Prêts des banques | 1,258,402 | 1,040,337 |
| Dû aux banques canadiennes | 1,456,038 | 1,649,034 |
| Dû aux banques aux Etats-Unis | 131,147 | 97,034 |
| Dû aux banques dans le Royaume-Uni | 505,457 | 685,660 |
| Autres dettes | 150,447 | 152,802 |
| Total du passif | $141,671,318 | $141,713,644 |

### COMMERCE.

La semaine n'a reellement pas été aussi mauvaise qu'on serait supposé de le croire, tant a ce qui concerne le gros. Le mouvement de ventes a subi une augmentation assez forte et peut se comparer favorablement avec celui de la même semaine de l'an dernier.

Un signe encore plus encourageant est celui de l'amelioration des paiements qui sont reellement satisfaisants ; et ce qui prouve d'autant plus que nos commerçants sont dans une position meilleure que pendant les années ecoulées.

La peur absurde que les commerçants de Toronto avaient su infiltrer dans l'esprit des marchands de l'Ontario commence à faire place à un sentiment plus rationel.

Les ordres arrivent plus nombreux de jour en jour, et somme toute avec la fin de l'annee. Les stocks du gros seront tout aussi epuises que si la saison avait commencé en temps normal.

Le detail, a Moutreal, souffre naturellement de l'epidemie, les achats sont rares, faibles et les heures de vente considerablement réduites. Malgré cela il regne une certaine confiance dans l'avenir.

L'arret des ventes tient plus à un sentiment de prudence, qui fait que toute la classe des travailleurs reduit ses depenses qu'à une diminution dans les salaires. Si grace aux mesures energiques qui sont maintenant adoptées on enray, la marche de l'epidémie, le detail fera une bonne saison d'hiver.

Les prix en dehors d'une hausse de ¼ sur les sucres sont dans la même position que la semaine derniere.

GRAINS ET FARINES.

Les marches etranger sont peu actifs et leurs cours assez variables. Les variations se rapportent plus aux bruits de guerre qu'à l'etat reel du marche.

Les marches anglais sont faibles avec des mouvements assez prononcés à la baisse soutenus par le peu d'importance de la demande.

Aux Etats-Unis, la speculation seule fixe les prix, les affaires legitimes n'ont absolument aucune influence sur les cours qui sont au-dessus de toute possibilite d'exportation.

Sur place en grains, les transactions sont presque nulles, quelques wagons de ble ont ete vendus, mais aucun achat d'exportation n'a été fait.

En farines, les prix qui s'étaient maintenus la semaine derniere, en dépit des arrivages, sont moins fermes cette semaine et la demande etant moins impérieuse, les marchands sont assez disposes à baisser leurs pretentions.

Nous cotons :

| | | |
|---|---|---|
| FARINE— | | |
| Patente | $4 65 | à $5 10 |
| Superfine extra | 4 45 | 4 50 |
| Extra superfine | 4 35 | 4 40 |
| Fancy | 4 50 | 4 30 |
| Extra du printemps | 4 25 | 4 30 |
| Superfine | 3 95 | 4 05 |
| Can. forte pour boulangers | 4 40 | 4 50 |
| Man. forte pour boulangers | 5 00 | 5 05 |
| Am. forte pour boulangers | 4 80 | 5 00 |
| Fine | 3 70 | 3 80 |
| Middlings | 3 50 | 3 60 |
| Recoupes | 3 25 | 3 35 |
| En sacs, d'Ontario | | |
| Nouveaux | 2 10 | 2 15 |
| Extra du printemps | 2 00 | 2 05 |
| Superfine | 1 90 | 1 95 |
| En sac livrées | 2 45 | 2 50 |
| Blé roux d'hiver du Canada | $0 95 | $0 92 |
| Blé blanc do do | 0 95 | 0 92 |
| Blé de printemps do | 0 95 | 0 97 |
| Pois | 0 75 | 0 76 |
| Avoines | 0 32 | 0 33 |
| Seigle | 0 60 | 0 65 |
| Orge | 0 50 | 0 60 |
| Maïs | 0 58 | 0 60 |

PRODUITS DE LA FERME.

*Beurre*—Les belles qualites de crêmerie, en grande demande, pour la consommation locale, sont grace a cette demande a des prix qui en empêchent toute exportation ; les qualites communes sont toujours lentes à s'ecouler.

*Fromage*—La semaine s'est ouverte avec un sentiment moins ferme à la hausse, que par le passe ; à Utica la moyenne des ventes a baissé de ¼ et ces ventes sont lourdes a 9¾ c. à Little Falls par contre les cours sont aussi fermes que pendant la semaine passee et varient de 9 à 10 ¼c. Le cable est toujours sans changement à 50 sh. et les fabricants semblent devoir se tenir fermes à 10c. Nous cotons pour belles qualites : septembre de 9½ à 10c, août 8½ à 9c.

*Œufs*—Le marché est toujours ferme, avec bonne demande de 19 a 20 c.

PROVISIONS.

Sur place les affaires sont assez soutenues avec prix fermes

| | | |
|---|---|---|
| Nous cotons : | | |
| Mess mince du Canada | $13 25 | à $00 00 |
| Lard Mess de l'Ouest, brl. | 00 00 | à 12 25 |
| Mess mince de l'Ouest | 00 00 | à 13 00 |
| Mess mince, par brl. | 00 00 | à 00 00 |
| Beef saleés | 00 00 | à 15 00 |
| Bœuf, India mess | 00 00 | à 25 00 |
| Jambon, par lb. | 00 11½ | à 00 12 |
| Jambon couvert, par lb. | 00 12 | à 00 12½ |
| Saindoux de l'Ouest, p. lb. | 00 00½ | à 00 10 |
| Saindoux canadien en seeau | 00 00 | à 00 00½ |
| Bacon, par lb | 00 11 | à 00 11½ |

PAILLE ET FOIN.

Marché sans changement.

| | | |
|---|---|---|
| Nous cotons : | | |
| Timothy de choix | $11 | 100 bottes. |
| Foin suiv. qualite | 8 8 à $10 | do |
| Paille | 8 5 à 8 6 | do |
| Foin presse | $11 à $15 | tonnes. |
| Paille do | $ 9 à $10 | do |

MOUVEMENT DU PORT DE MONTRÉAL.

Arrivages à Montreal par rail et par eau, pendant la semaine finissant le 24 octobre 1885 :

| | G. T. R. | C. P. R. | Canal. | Total. |
|---|---|---|---|---|
| Blé minots | 43,850 | 6,441 | 69,215 | 119,506 |
| Mais, do | .... | .... | 151,351 | 151,351 |
| Pois, do | 59,976 | 9,327 | 71,259 | 140,562 |
| Avoine do | 10,850 | 792 | 24,091 | 35,733 |
| Seigle, do | 5,000 | .... | 10,426 | 15,426 |
| Fleur, br | 14,354 | 5,170 | 8,002 | 28,006 |
| Farine d'avoine br. | 2,812 | 2,651 | .... | 5,463 |
| Farine de blé-d'Inde, mts | 150 | .... | .... | 150 |
| Potasses, perlasses etc., brls. | 13 | 63 | 25 | 101 |
| Beurre kg. | 4,556 | 1,027 | 105 | 6,288 |
| Fromage en boite | 42,707 | 7,712 | 4,707 | 55,326 |
| Lard, brls. | 107 | 445 | .... | 552 |
| Graisse br. | 456 | .... | .... | 456 |
| Bœuf, brls, et tierce | 43 | .... | .... | 43 |
| Viande, fumee etc, etc., pgs. | 434 | .... | .... | 434 |
| Suif, brls. | .... | .... | 10 | 10 |
| Cuir en rouleaux | 604 | .... | 28 | 632 |
| Peaux crues | 15 | .... | .... | 15 |
| Whiskey et esprit de vin | 487 | 50 | .... | 537 |
| Tabac en paquets | 65 | .... | .... | 65 |

GRAINS EN STOCK.

| MONTRÉAL— | Oct. 24, 1885. | Oct. 17, 1885. | Oct. 25. 1884. |
|---|---|---|---|
| Blé, minots | 465,504 | 378,667 | 178,703 |
| Blé-d'inde, do | 25,629 | 17,975 | 239 |
| Pois do | 65,548 | 27,638 | 111,025 |
| Avoine do | 10,497 | 5,641 | 19,136 |
| Orge do | 20,346 | 9,604 | 16,351 |
| Maïs do | 884 | 884 | 6,383 |
| Farine, baril | 43,230 | 33,130 | 42,424 |
| Farine d'av | 1,171 | 930 | 238 |
| " blé-d'inde | 680 | 412 | 77 |

PRODUITS DE LA FERME.

Exportations, des bestiaux, pour la semaine finissant le 24 Octobre 1885.

| Par | Pour | Bestiaux. | Moutons. |
|---|---|---|---|
| Cartuginian | Glasgow | 745 | .... |
| Dominion | Bristol | 335 | 252 |
| L. Winnipeg | Liverpool | 152 | 292 |
| Total | | 1,232 | 544 |
| Dernière semaine | | 1,35 | 1,219 |
| Semaine correspon., 1884. | | 2,007 | 2,455 |
| Semaine correspon., 1883. | | 506 | 1,210 |
| Semaine correspon., 1882. | | 508 | 855 |
| Semaine correspon., 1881. | | 941 | 1,722 |
| Semaine correspon., 1880. | | 422 | 608 |
| Semaine correspon., 1879. | | 108 | .... |
| Semaine correspon., 1878. | | 43 | .... |
| Total à date | | 58,035 | 37,402 |
| A la même date, 1884 | | 53,540 | 52,749 |
| A la même date, 1883 | | 47,825 | 89,710 |
| A la même date, 1882 | | 23,958 | 57,001 |
| A la même date, 1881 | | 36,277 | 52,312 |
| A la même date, 1880 | | 37,044 | 68,719 |
| A la même date, 1879 | | 20,868 | 60,004 |
| A la même date, 1878 | | 13,053 | 25,324 |

L'exportation des quartiers de bœuf est à ce jour de 12,571 contre 14,250 à pareille date l'an dernier et 15,501 en 1883.

EXPORTATION DU PORT DE MONTRÉAL.

*Bestiaux.*

M. J. O. Neville compile les rapports suivants des exportations des produits du marche du port de Montreal, pour la semaine finissant le 24 octobre 1885 :—

| Par | Pour | Bœuf. Pores | Fromage. boites. |
|---|---|---|---|
| Circassian | Liverpool | 1,162 | 15,053 |
| Sarnia | " | 912 | 12,121 |
| L Winnipeg | " | .... | 3,236 |
| Carthaginian | Glasgow | 114 | 5,167 |
| Barcelona | Bristol | 289 | 5,970 |
| Total | | 2,477 | 41,549 |
| Envoi direct | | 2,104 | 16,914 |
| Dernieres semaine | | 4,688 | 58,229 |
| Semaine corr. en 1884 | | 7,177 | 41,581 |
| Semaine corr. en 1883 | | 6,797 | 30,419 |
| Semaine corr. en 1882 | | 4,543 | 18,622 |
| Semaine corr. en 1881 | | 1,941 | 4,089 |
| Semaine corr. en 1880 | | 8,511 | 11,728 |
| Semaine corr. en 1879 | | 11,050 | 15,164 |
| Semaine corr. en 1878 | | 7,609 | 15,630 |
| Total à cette date | | 56,031 | 893,901 |
| Total sur envoi direct | | 10,430 | 567,498 |
| A la même date, 1884 | | 82,219 | 692,962 |
| A la même date, 1883 | | 65,438 | 798,847 |
| A la même date, 1882 | | 42,946 | 574,110 |
| A la même date, 1881 | | 105,261 | 495,074 |
| A la même date, 1880 | | 140,864 | 418,818 |
| A la même date, 1879 | | 129,254 | 426,401 |
| A la même date, 1878 | | 70,559 | 358,051 |

### Rafle.

La rafle du globe en cire, au profit de l'Union St. Joseph, aura lieu demain soir, le 29, dans la salle de la société.

### Retraite.

La retraite des eleves du couvent de Sorel, est commencee depuis dimanche apresmidi ; elle est prêchee par M. l'abbe Beauregard et elle se terminera demain.

### Examen.

Le bureau des examinateurs du district de St Hyacinthe se reunira au Couvent de Lorette, mardi, le 3 novembre prochain, pour proceder aux examens des candidats à la charge d'instituteurs d'ecoles primaire et modèle.

### Bureau d'hygiène.

L'avocat de la Corporation de St Hyacinthe a donne son opinion sur la legalite de la formation du bureau de sante et d'hygiene de cette ville. L'existence de ce dernier n'est entache d'aucune illegalité et est en tout point legal.

### Incendie.

Lundi soir, les granges et autres bâtiments ainsi que les recoltes de M. Edouard Goulet de St Cuthbert sont devenues la proie des flammes. Les pertes sont considerables. On croit que c'est encore la pipe qui est la cause de cet incendie.

### Nominations.

M. Antoine Chapdelaine, de Saint David, comte d'Yamaska, a été nomme commissaire d'ecoles en remplacement de M. J. B. Rathier, decede.

—M. M. L. J. Lacasse a été nommé gerant de la succursale de la Banque Ville-Marie, a Saint Cesaire.

### Accident.

On mande de St. Hyacinthe qu'un pénible accident arriva dimanche dernier, au village St. Thomas, a la douleur de deuil dans une famille. Le pere était allé a la messe et la mere gardait avec ses enfants. Un petit garçon de 9 ans, enfant de M. Johnny Fournier, s'amusait a jouer avec un fusil, en compagnie de sa petite sœur, dans une des chambres de l'etage superieur.

La petite fille saisit le fusil par le canon et voulait l'arracher des mains de son frere. Le coup partit et la malheureuse enfant reçut la decharge en pleine poitrine. On se porta au secours de la blessee, on lui prodigua tous les soins possibles, mais tout fut inutile, l'enfant etait morte presque instantanement.

Elle etait plus jeune que son frère.

### Feu à Lachine.

Il y a encore eu un feu à Lachine avant-hier, vers 1.30 p. m. M. Feeney qui habite la premiere maison du Bine Bonnet, étant occupé avec son homme de cour a reparer une clôture de pierres qui entoure sa propriete, aperçut une lueur etrange qui paraissait venir d'un hangar voisin. Il courut immédiatement au bâtiment en question et ne fut pas peu surpris de voir la moitte de la grange en feu. On se mit tout de suite à l'œuvre pour arrêter les progres de l'element destructeur, mais tout fut inutile. On ne reussit qu'a sauver les animaux qui y etaient enfermes, tout le reste a brûlé. M. Feeney s'explique difficilement la cause du feu, vu qu'il était seul dans le temps, et que son unique homme de cour était avec lui à un arpent de la grange. Il soupçonne l'œuvre d'un incendiaire.

Les pertes sont evaluées à $2,000, presque couvertes par les assurances.

Cette grange était la propriété de M. Aussem N. P. qui demeure au village de Lachine.

### En avant les braves !

Hier soir, "Le Trappeur", accompagné de la musique de l'Harmonie, s'est rendu a la residence de M. J. M. Fortier, son nouveau président, pour lui remettre le drapeau du club. M. Jos. Melançon, en le presentant, adressa quelques paroles eloquentes.

L'Harmonie, sous la direction de M. Ed. Hardy, executa les plus beaux morceaux de son repertoire, et la soiree se passa tres agreablement.

Monsieur et madame Fortier firent les honneurs de leur maison avec une exquise urbanite et surent trouver des mots aimables pour chacun.

Le secrétaire donna connaissance de la reponse de Son Honneur le maire de Montreal à sa nomination comme president honoraire du club.

Cabinet du Maire,
Hotel de Ville,
Montreal, 26 octobre 1885.

Monsieur A. Noel,
Secretaire du Club "Le Trappeur."

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre honoraire de ce jour, m'annoncant mon election a la presidence honoraire du Club "Le Trappeur". J'accepte ce titre avec plaisir et voulez être mon interprete auprès du président, des officiers et des membres du club pour leur exprimer mes plus sincères remerciments. Le club "Le Trappeur" s'est acquis une place tres importante a Montreal parmi les clubs de sport et j'avoue franchement que je suis très flatte de l'honneur que l'on m'a fait.

Veuillez agreer, mon cher M. Noël, mes salutations les plus cordiales,

Le Maire de Montreal
H. BEAUGRAND.

### Condoleance.

A une réunion d'amis de feu Narcisse Bruneau, âge de vingt et un ans, sous la presidence de Joseph Louis Rodolphe Mercier, étudiant en loi, tenue le 27 courant, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptees :

Proposé par Achille Joly, Adrien Biron, J. J. Prevost, Silva Marsan, appuyes par Joseph Perin, Edouard Marcil et autres :

Que c'est avec le plus profond regret et la plus vive douleur que nous avons appris la mort de Narcisse Bruneau, a l'emploi depuis plusieurs mois de la compagnie d'assurance Liverpool, London et Globe, dont le caractère franc et loyal lui ont acquis l'estime et la consideration de ses nombreux amis et dont le souvenir restera à jamais ineffaçable.

Proposé par Rodolphe Lemieux, Chs Lemieux, Chs. Côté, Raoul Chapleau, Philippe Wells et autres. Appuyé par Chs Lariviere, Thomas Marcil, Edmond Perrault, Arthur Auge et autres :

Que cette reunion désire manifester à la famille du regretté defunt ses condoleances les plus sincères.

Proposé par Ferdinand Charbonneau, H. Demartigny, Edmond Hamelin, appuyé par Jos. Brunet, Henri Dorval, Hormisdas Hébert, C. J. Leclaire et autres, que copie des presentes resolutions soient transmises aux journaux et a la famille du defunt.

Proposé par T. J. J. Lesieur, George Hensley, Alexis Joly, Camille Piché, appuyé par Emmanuel Valiquette, L. A. Prevost, Hyacinthe Bastien, John Mount, Gustave Beaudry, Jos. Plamondon et autres, que nous portions tous le deuil pendant un mois.

T. J. J. LESIEUR,
Secrétaire.

### Nouvelles des Cantons de l'Est.

LAC MEGANTIC—Dans une reunion des principaux citoyens de ce village, il a été decide d'inaugurer avec pompe le chemin qui conduit de Beauce au Lac Megantic. L'ouverture de cette grande artere de communications est un evenement assez important dans l'histoire de la colonisation de nos Cantons, pour qu'on le célebre par une fête nationale. C'est mercredi, 28 courant, qu'aura lieu cette célébration. Les sommites politiques et les amis de la colonisation y sont invites.

ARGYS—L'honorable M. Pope, ministre des chemins de fer à Ottawa, vient d'enrichir ses etables, d'un magnifique troupeau de bêtes à cornes, qui ont été debarquees à notre station du Quebec Central samedi, le 24 du mois courant ; trente-six de ces superbes bouvillons et genisses, âges d'un an et demi à deux ans appartiennent à la race Hereford, et trois de doulce corpulence, a la race Polled Angus. Cette riche importation, aujourd'hui sur la ferme de l'honorable ministre a Cookshire, a été achetee en Angleterre et servira sans doute à ameliorer beaucoup le fonds vivant de nos campagnes. C'est le moyen de regenerer les races bovines au milieu de nous.

ARTHABASKAVILLE—Lundi, 19 octobre, à l'ouverture de la cour d'assises, M. le sherif a présenté à son honneur le juge, une paire de gants blancs.

Le district peut se feliciter, car c'est un fait qui lui fait honneur. Scott Act, sans doute ?

—Le bureau de poste de Maddington vient d'être ouvert au public sous le nom de Maddington Falls.

BEAUCE—M. Morissette, de Sainte-Marie de la Beauce, vient de jeter sur la riviere Chaudiere un magnifique pont arqué, solidement assis sur deux puissants piliers, qui a été solennellement beni et inaugure ces jours-ci. C'est un M. Belanger qui l'a construit pour M. Morissette. La structure, bien que toute en bois, promet d'avoir la solidite necessaire pour resister aux debacles qui font presque chaque printemps de la Chaudiere un torrent irresistible. Les caissons charges de pierre sont à toute epreuve, et l'arcade du tablier excedera, dans sa partie supérieure au moins, les plus hautes eaux. Il faut remarquer que ce pont est construit à la même place où il y en eut un de construit, en 1820, par une compagnie américaine et qui coûta la vie de huit personnes, en s'écroulant le jour même de son achevement.

WOLFESTOWN—Une bien jolie cérémonie religieuse a eu lieu à Saint Julien de Wolfestown jeudi, le 25 octobre courant. Il s'agissait de la benediction de quatre statues, du Sacre-Cœur de Jesus, de la Sainte Vierge, de Saint Joseph et de Sainte Anne. Ces statues avaient été payees cent cinquante piastres. La messe a été chantee par M. l'abbe J. C. Lemire, curé des Saints Anges de Ham Nord, ayant à ses côtes M. l'abbe J. E. Bellemare pour diacre et M. l'abbé J. B. Bellemare, pour sous-diacre. Le sermon a été prêché par M. l'abbe P. Brassard, curé de Weedon. Un choeur puissant a chante de magnifiques cantiques à l'offertoire et à la communion. Les paroissiens ont souscrit $300 pour l'achat de ces statues et autres ornements destinés à l'Eglise. Plusieurs membres du clergé assistaient à cette ceremonie.

—*Le Progrès de l'Est.*

## TELEGRAPHIE GENERALE.

### Nouvelles d'Ottawa.

OTTAWA, 28—MM. J. J. Curran, M.P.P., et J. S. Hall, avocat de Montreal, ont eu une entrevue avec l'honorable M. Bowell, hier, au sujet des longues difficultés entre le département des douanes et la compagnie des moulins a coudre. M. D. Hogg, de la maison O'Connor et Hogg, représentait la couronne. M. Hall, l'avocat de la compagnie, fit une proposition qui a été referee à MM. O'Connor et Hogg. Il est tout probable que la cause sera réglée à la satisfaction des deux parties.

—L'honorable Thomas White, ministre de l'Interieur, doit revenir dans la capitale le 10 novembre.

—La banque d'Ottawa a, dit-on, déclaré un dividende semi-annuel à l'assemblee d'hier.

### Nouvelles de Québec.

QUÉBEC, 27—Dix-sept statues ont été installées dans les niches pratiquées dans la façade de l'église St Jean Baptiste. Elles sont très jolies et cela rehausse beaucoup l'apparence de l'edifice qui était déja magnifique. On va terminer ces jours-ci la couverture en bois du clocher.

—Marguerite Burns, native de Norfolk, Angleterre, épouse de M. William Murphy, et residant a St-Bernard, est morte subitement, mercredi dernier. La defunte paraissait jouir d'une excellente santé. Ce jour-la, quelques instants après son diner, elle s'est plaintes d'une indisposition subite et s'est evanouie. On se hâta d'aller chercher le curé, mais lorsque ce dernier arriva, Mme Burns avait rendu le dernier soupir. La defunte était âgée de 65 ans.

—Le nombre des pèlerinages qui ont eu lieu, cette année, a la Bonne Sainte-Anne, depassent de beaucoup ceux de l'année dernière. On en compte 110 et on calcule qu'environ 100,000 pelerins ont visite le temple consacré à la grande thaumaturge, au cours de la saison de l'eté. L'église de Ste Anne est presque complétée, et tous ceux qui la visitent en admirent les belles proportions. Les colonnades en style corinthien sont certainement ce qu'il y a de plus beau en ce genre dans le pays. Les fresques sont magnifiques. L'edifice devra coûter au moins $250,000.

—M. Joseph Emile Chouinard, avocat et frere de M. H. J. B. Chouinard, echevin pour le quartier St Louis, est decédé hier soir. Le défunt était âgé de 28 ans.

### Accidents de chemin de fer.

WINNIPEG, 27—Le train express venant de Port Arthur, a rencontre deux accidents sur sa route. A la Savanne, le char dortoir deraila et fut traine ainsi quelque distance ; aucun des passagers de violentes secousses. Lorsque les passagers et le conducteur qui se trouvaient sur la plate-forme ont été lancés à coté, mais legèrement blessés.

Au lac Déception, le même train se frappa sur un char de fret. Quatre chars de fret ont été incendiés. L'engin de l'express a été grandement endommagé ainsi que le char à bagages. Une couple de personnes seulement ont été legerement blessées. Les pertes s'élèvent à $50,000. Dans ce train express, il y avait une partie de la batterie A qui montait au Nord-Ouest.

### Accident de chemin de fer.

BOSTON, 27—Un terrible accident s'est produit, hier matin, vers huit heures, sur la ligne du Massachusetts Central Railroad. Vingt ouvriers employes sur la voie, étaient montes sur un wagon plat traine par une locomotive qui devait les conduire à l'endroit ou ils allaient travailler. Dix étaient assis sur chaque côte du wagon lorsque, près d'Oakdale, le train a heurté d'autres wagons abandonnes, samedi soir, sur la voie. La secousse a été si violente que les dix ouvriers assis sur l'un des côtés du wagon ont été précipités sur la voie. Un d'entr'eux a eu les deux jambes broyées et plusieurs autres ont été très grièvement blessés.

—Un autre accident s'est produit à peu près à la même heure sur le chemin de fer Lehigh Valley à South Bethlem, au milieu d'un épais brouillard. Une équipe d'ouvriers travaillaient sur la voie lorsqu'un train de marchandises a destination de l'Est est arrivé a toute vapeur et est passé au milieu des travailleurs. Un nommé Lawrence Doyle a été atteint à la tête et est mort en moins d'une heure, et un autre a été grièvement blessé. C'est un train de charbon passant au moment de l'accident sur une autre voie qui a empêché les ouvriers d'entendre le train de marchandises.

—Un wagon-lit attaché à l'arrière d'un train express du Pacifique canadien est sorti des rails près de Savanne, a culbuté et a été traine ainsi sur une distance d'un quart de mille. Ce wagon renfermait douze voyageurs parmi lesquels se trouvaient les officiers de la Batterie A. de Kingston, Ontario, se rendant dans le Nord-Ouest. Plusieurs personnes ont été legèrement contusionnées, mais aucune n'a été grièvement blessée. Quelques heures plus tard ce même train s'est jeté sur un train de marchandises dont il a démoli la locomotive et deux wagons qui ont pris feu. Un homme a eu le bras broyé dans ce second accident, dont les dégâts materiels sont évalués à $100,000.

LIQUIDATION

—DEMAIN JEUDI, LE 29—
ET
VENDREDI, LE 30 COURANT

Notre magasin sera fermé pour marquer de nouveau et réduire toutes les marchandises.

REDUCTIONS ENORMES

GRANDE REOUVERTURE SAMEDI, 31 OCTOBRE

DUPUIS FRERES

COIN DES RUES STE CATHERINE ET ST ANDRE

Le public peut en toute sureté se présenter au magasin, malgré l'encombrement. Le magasin sera désinfecté tous les soirs, et nos employes sont tous vaccines ainsi que leurs familles

DUPUIS FRERES

☞L'Amplificateur du Son de Viger qui s'adapte sous les pieds des Pianos, donne à un piano commun un son aussi riche et aussi puissant que possède les pianos les plus dispendieux.
30 Sept. 365 jno

C. DESMARTEAU
AGENT et COMPTABLE
1608 RUE NOTRE-DAME
S'occupera des agences d'IMMEUBLES, d'ASSURANCES, de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, ayant 600 LOTS VACANTS à vendre, ainsi que plusieurs bonnes propriétés situes dans la ville, se chargeant aussi de la collection des LOYERS COMPTES, BILLETS, LIQUITION d'affaires, ainsi que $50,000 à prêter sur proprietes. 8i-jno

A VENDRE A BON MARCHE
PEINTURES, HUILES, VERNIS, VERRES A VITRES, PINCEAUX.
Blanchissoire, Blanc de Cerise, Etoupe, Coaltar, Teintures, Fleurs à transférer, Moulures parentées, Vert François, etc.
CHEZ J. T. LETOURNEUX
Marchand-Importateur,
No 259 Rue St. Paul,
Près de la rue St. Vincent, Montreal.
22 av-1 a

JOHN H. R. MOLSON & FRERES
Distillateurs de BIERE et PORTER
286—Rue Ste. Marie—286
MONTREAL
Ont constamment en mains les différentes especes de
BIERE et PORTER
EN FUTES et en BOUTEILLES
Les familles reçoivent régulièrement leurs commandes.
☞Ordres reçus par Telephone.
Mr. WATSON, 70 Ruelle Fortification enlève telle notre biere et notre porter et est autorisé à se servir de nos etiquettes. 18i—1a

—MONTREAL—
Baggage Transfer Comp'y
H. R. MacGREGOR, Gérant.
BUREAU : STATION BONAVENTURE
Sur un ordre transmis par téléphone ou autrement le soussigné fera transporter tout bagage, valises, colis etc. de n'importe quelle résidence à aucun des depots de chemin de fer. Possédant une organisation parfaite, un equipement de 1ere classe, il est en état de servir ses clients mieux et à meilleur marché que tout autre. Aussitôt l'ordre reçu une voiture sera expediee en 5 minutes.
Téléphone No 1225
P. O. Boite No 1185 1-1er-nov.

—MONTRES—
WALTHAM
Dans tous les modèles et avec les améliorations les plus récentes, et à meilleur marché que n'importe quelle autre maison de commerce. Nous pouvons vendre une montre de première classe, metal garanti, boîtier en argent, et tenant bien le temps, pour $12.50. Nous avons aussi un assortiment très complet de montres suisses à remonteur, que nous vendons de $10 à $100. Nous tenons aussi un assortiment complet de Bijouteries de Deuil.
On fabrique et on répare toute espèce de bijoux ; Joncs de mariage faits à ordre a cinq heures d'avis.
J. T. BOLT,
41 et 43 RUE BLEURY
Ancien Etablissement de Bijouteries.
Atelier sur les lieux 26i-jno

COFFRES-FORTS
—DE—
GOLDIE & McCULLOCH
MEDAILLE D'OR décernée pour Coffres-Forts à l'épreuve des voleurs.
MEDAILLE D'OR décernée à l'épreuve du feu.
PREMIERES PRIX REMPORTES A TOUTES LES EXPOSITIONS
298—RUE ST. JACQUES—298
(3 Portes à l'Ouest de la rue McGill.)
Conditions très faciles et à bon marché.
ALFRED BENN, Gérant Général.
jno

☞L'Amplificateur du Son de Viger augmente le son et la vibration des Pianos, Orgues et Harmoniums.

AFFICHAGE PUBLIC
—FAIT—
Proprement et avec Promptitude
—PAR—
TOM QUINN
AFFICHEUR DE LA VILLE,
No. 581 RUE LACHETIERE
136 jno

FOSSIL MEAL
POUR COUVRIR LES BOUILLOIRES ET TUYAUX A VAPEUR
Le Seul Non-Conducteur sur le Marché.
LEE & COHEN,
No. 154 RUE WILLIAM. Montreal.
6 juin jno

WALKER FRERES
Successeurs d'ALEXANDER WALKER,
—ETABLIE EN 1850—
Importateurs de Marchandises Seches,
Nos 226 et 228 RUE McGILL
6m MONTREAL. 6 iuin

LE BAIN TURC

# EXTRA

POUR CE SOIR

THEATRE ROYAL — Only a Farmer's Daughter.

## NOUVELLES MILITAIRES.

### Les nominations au Nord-Ouest.

### Mécontentement général.

Depuis quelques jours, plusieurs nominations ont été faites à des charges importantes dans la police montée du Nord-Ouest. Par les services signalés qu'elle a rendus dans la dernière campagne au Nord-Ouest, la ville de Montréal avait le droit de s'attendre à avoir sa petite part des faveurs resultant de la réorganisation de la police.

On sait ce qu'a fait notre 65e bataillon, dans le cours de ce voyage de miseres et de privations de toutes sortes ; plus que cela, le 65e bataillon est, de tous les bataillons qui ne sont pas restés en garnison le seul contre lequel les habitants du Nord-Ouest n'ont rien à reprocher ; le rapport des commissaires chargés de faire l'état des dommages resultant de la dernière campagne le fera voir, du reste, assez clairement dans quelques jours. Or, ce bataillon ne demandait qu'une seule faveur, la nomination de l'un de ses officiers au poste d'inspecteur de la police montée ; c'est peu de chose, surtout en faveur d'un jeune homme qui a fait son devoir dans toutes circonstances pendant la campagne ; actif, brave, et toujours guidé par un jugement sain et des connaissances militaires suffisantes, il était toujours le premier à donner l'exemple de la discipline et de la bonne conduite ; ceux qui connaissent les officiers du 65e bataillon, devinent sans doute que nous voulons parler du jeune lieutenant H. C Starnes.

Ce jeune officier est plus que compétent à remplir la charge qu'il demande ; il est porteur de tous les diplomes requis, il a de plus transmis au gouvernement la recommandation très énergique de son commandant le colonel Ouimet ; cette recommandation-là seule aurait du suffire ; mais plus que cela encore, le lieutenant-colonel Huthes qui a conduit d'une manière si brave nos hommes au feu, à la Butte aux Français, écrivit, parla et fit toutes les démarches pour recommander M. Starnes au gouvernement.

Les lieutenants-colonels Stevenson et Worsely demanderent sa nomination ; plusieurs personnes de position firent de même ; et voila qu'aujourd'hui les nominations se font ; on choisit des hommes à Toronto, à Kingston, Hamilton ; on en nomme trois à Quebec, mais Montréal est completement laissé de coté.

Cet oubli ou cette négligence à faire droit à la demande des gens de Montreal a créé un mécontentement très vif parmi le 65me bataillon, qui certainement merite plus de considération et plus d'égards.

Nous tenons tous ces renseignements d'officiers supérieurs qui expriment leur mecontentement de la maniere la plus libre et la plus energique.

### HISTOIRE VRAIE.

#### Une aventure du sergent Bouchard.

Les aventures vraies sont souvent plus intéressantes que les récits imaginaires les plus extravagants.

L'anecdote suivante a son intérêt et son côte piquant.

Hier soir, le sergent Bouchard, vieux loup de mer qui a dit adieu depuis longtemps aux tempêtes et aux horizons sans bornes de l'Atlantique, lisait tranquillement son journal, au poste de la rue Ontario, quand un homme d'une cinquantaine d'années, bien mis et de bonne mine, le salua en lui disant : "Bonjour capitaine."

—Vous vous trompez, monsieur, dit le sergent, le capitaine de police se trouve au poste central, c'est M. Paradis.

—Je ne me trompe pas, répondit l'inconnu en souriant, vous êtes bien le capitaine de la *Nancy*.

—La *Nancy* ! s'écria le sergent Bouchard, en effet j'ai commandé un batiment de ce nom, mais il y a longtemps de cela, pas loin de quarante ans !

—C'est bien cela, et vous m'avez sauvé la vie ! Votre main, capitaine ! je me nomme Ferrier, le petit mousse du "Treasurer."

La poignée de main fut vigoureuse, énergique et cordiale.

Il y a quarante ans, ni plus ni moins, c'était en 1845, M. Bouchard alors âgé de 18 ans était capitaine de la goélette *Nancy* qui naviguait dans le golfe et poussait même parfois jusqu'à la Jamaique ou l'Angleterre quand l'occasion s'en présentait.

Un jour qu'il remontait le fleuve il fit la rencontre d'une barque, le *Treasurer*, chargée de sable ferrugineux, à destination des forges du St. Maurice, de M. Bell et après quelques pourparlers, prit la charge du *Treasurer* et les deux bâtiments firent voile chacun de leur côté.

Deux jours après par un beau soir d'été le capitaine Bouchard se trouvait sur le pont, causant avec ses matelots du pays que l'on allait revoir, quand un bruit de voix sortit du fond de la cale du *Nancy*.

Il descendit et resta stupéfait en se trouvant en présence de deux galopins d'une dizaine d'années qui devisaient tranquillement de leurs petites affaires.

D'où venaient-ils ? Comment se trouvaient-ils là ?

On les interrogea et ils racontèrent que tous deux étaient mousses à bord du *Treasurer* qui venait d'Irlande, mais que dégoutés des mauvais traitements, quelque faisait subir le capitaine et l'equipage de la barque, ils avaient resolu de déserter à la premiere occasion.

L'occasion, bien que chauve suivant la mythologie, s'était presentee et ils l'avaient saisie aux cheveux, en se glissant dans la cale du *Nancy*.

Les moussaillons avaient l'air de deux petits diables, mal peignés, couverts de haillons, maigres et pales comme des fantômes.

Que faire ? le capitaine Bouchard, se décida à les prendre sous sa protection et quand la goélette arriva au Platon, là où se trouve maintenant la magnifique habitation de l'honorable M. Joly, il parla de l'aventure à un de ses amis M. Lauzon, cultivateur, qui demeurait sur le rivage.

M. Lauzon qui n'avait pas d'enfants adopta le plus jeune, nommé Ferrier, dont la mine éveillée et l'air intelligent lui plaisaient. Son camarade Barlow vint à Trois-Rivieres et se decida plus tard à retourner en Irlande.

Depuis le jour où Ferrier avait été débarqué au Platon, le capitaine Bouchard, que les hasards de la vie ont amené au poste de sergent de police, n'avait plus entendu parler du petit mousse.

—Ferrier, Ferrier ! la "Nancy" ! ! répeait le brave sergent, comment moussaillon, t'est tel que j'ai débarqué au Platon ?

—C'est moi, capitaine.

M. Ferrier lui raconta son histoire : Lauzon, qui l'avait adopté, le mit à l'école et plus tard il lui donna sa nièce en mariage. Il a travaillé dur et ferme, et maintenant il est à la tête d'une jolie fortune et d'une belle famille.

Une grosse larme tomba sur la barbe du sergent Bouchard, en se souvenant de cette époque lointaine où, maître après Dieu, sur son bâtiment, il parcourait les mers, rêvant peut-être de commander un jour un navire de haut bord et d'avoir cinquante hommes sous ses ordres.

Nous avons cru que l'aventure valait la peine d'être contée et nous la donnons à nos lecteurs parce qu'elle est vraie et qu'elle prouve que la reconnaissance existe encore au Canada.

M. Ferrier qui ne parlait qu'anglais, il y a quarante ans, a complètement oublié sa langue maternelle et parle français comme tout le monde.....au Platon.

#### Encore Jean Soucl.

Hier soir, le détective Gladu a arrêté de nouveau le fameux voleur de vieillies, Jean Soucl, sur la plainte de M. Charbonneau, cultivateur, de Ste-Rose, en l'accusant lui avoir volé plusieurs étuies.

Soucl qui tient un magasin d'objets de rue Centre, voulut d'abord faire quelque résistance mais ne se trouvant pas le plus fort il s'est enfin décidé à suivre le detective.

Il subira son procès devant la Cour du Banc de la Reine.

### LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION.

#### Troisième tirage.

On a commencé cette après-midi, au cabinet de lecture paroissial, le troisième tirage de la loterie nationale de colonisation. Les tirages de cette loterie se font de trois mois en trois mois, et ils se poursuivront ainsi tant qu'il restera des lots à tirer, c'est-à-dire tant que la liste des lots portés sur le prospectus, ne sera pas épuisée. Les gros lots ne seront tirés qu'au dernier tirage.

Le tirage d'aujourd'hui était présidé par M. le curé Labelle, il a fait l'éloge du secrétaire, M. Lefebvre, et des autres employés de la loterie, et a exprimé l'espoir que cette entreprise existerait longtemps. Il a parlé ensuite de son voyage en Europe et de l'avenir des Canadiens-Français. En outre, il a demandé qu'on se hâte d'acheter des billets afin qu'on puisse aider les sociétés de colonisation.

Voici la liste des numéros gagnants :

32301, un service à thé, $5.
44071, un service à thé, $5.
26329, un service à thé, $5.
86469, une montre en argent de $20.
56698, une montre en argent de $20.
56440, une montre en argent de $10.
1045, une montre en argent de $20.
75110, un service à thé, $5.
42082, un immeuble de $100.
66205, une montre en argent de $20.
75823, un service à thé, $5.
77928, un service à thé, $5.
61061, un service à thé, $5.
66557, une montre en argent de $10.
15006, un service à thé, $5.
93018, un service à thé, $5.
52315, un service à thé, $5.
61064, un service à thé, $5.
83721, un service à thé, $5.
14677, un service à thé, $5.
45886, une montre en argent de $20.
56671, un service à thé, $5.
6041, un service à thé, $5.
27116, un immeuble de $100.
98622, un immeuble de $100.
39459, une montre en argent de $10.
40120, un service à thé, $5.
17964, une montre en argent de $10.
61578, un service à thé, $5.
11982, un service à thé, $5.
54796, une montre en argent de $10.
57388, une montre en argent de $20.
2788, une montre en argent de $10.
65842, un service à thé de $5.
94263, un service à thé de $5.
13225, un service à thé de $5.
4461, une montre en argent de $10.
44096, un service à thé de $5.
20189, un service à thé de $5.
85264, un service à thé de $5.
59170, une montre en argent de $20.
33435, une montre en argent de $10.
51468, une montre en or de $50.
87348, une montre en argent de $10.
36094, une montre en argent de $10.
76201, un service à thé de $5.
16333, un service à thé de $5.
61319, un service à thé de $5.
60709, un service à thé de $5.
46783, une montre en argent de $10.
18348, une montre en argent de $10.
15467, une montre en argent de $10.
32048, une montre en argent de $10.
92197, une montre en argent de $10.
96176, une montre en argent de $10.
61709, un service à thé $50.
28213, une montre en argent de $20 ;
72491, une montre en argent de $20 ;
72488, une montre en argent de $10 ;
33924, un service à thé $5 ;
83647, un service à thé de $5.
52292, un service à thé de $5.
83643, une montre en argent de $20.
61986, un service à thé de $5.
20280, un service à thé de $5.
25363, un immeuble de $200.
17158, un service à thé, de $5.
72862, un service à thé de $5.
92831, une montre en or de $50.
73.282, un service à thé de $5.
92577, une montre en or de $50.
4447, une montre en argent de $10.
84462, une montre en argent de $20.
91930, une montre en argent de $20.
99876, une montre en or de $50.
12277, une montre en argent de $10.
81630, une montre en argent de $10.
29408, un service à thé de $5.
60285, un service à thé de $5.
77771, une montre en argent de $20.
67720, une montre en argent de $10.
82152, une montre en argent de $20.
41434, une montre en argent de $10.
16625, un service à thé de $5.
48249, un service à thé de $5.
88530, un service à thé de $5.
72281, une montre en argent de $10.
97326, un service à thé de $5.
46813, un service à thé de $5.
27001, une montre en argent de $20.
28797, un service à thé de $5.

### AU PUBLIC.

Lorsque nous avons entrepris de sauver Louis Riel, nous avons dit que la terrible sentence portée contre lui ne devait pas être exécutée pour les raisons suivantes :

1o Parce qu'il n'avait pas été jugé et condamné légalement.

2o Parce que les Métis dont il avait épousé la cause avaient des griefs sérieux, et que l'offense de Riel était, une offense politique.

3o Parce que le jury l'avait recommandé à la clémence du tribunal.

4o Parce que Riel n'était pas en possession de ses facultés mentales.

Le gouvernement n'ayant pas jugé à propos de commuer la sentence de Riel, nous avons cru devoir porter devant le conseil privé le jugement que les avocats les plus éminents déclaraient illégal. La *Gazette* de Montréal, le *Citizen* d'Ottawa, les journaux les plus autorisés ont admis que l'appel au conseil privé avait empêché la sentence d'être exécutée, le 19 septembre dernier. On aurait eu le droit de nous faire des reproches sévères si nous n'avions pas épuisé tous les moyens que la loi nous donnait.

Le conseil privé a décidé contre nous sur la question légale, mais il ne s'est pas prononcé sur nos autres moyens et il ne pouvait pas le faire.

Le crime de Riel n'en est pas moins une offense politique et le gouvernement n'en est pas moins obligé de tenir compte de ce fait important. C'est parce qu'on persiste à ne pas en tenir compte qu'on demande maintenant la nomination d'une commission médicale qui devra faire rapport sur l'état mental de Riel.

Personne ou nous assure que c'est le seul moyen qui reste de sauver cet infortuné, il nous faut bien l'adopter, mais à regret, car il est dangereux, et à la condition que si le rapport de la commission est défavorable, nous invoquerons avec plus de force que jamais, le caractere politique de l'offense commise par Riel.

Riel devrait être sauvé, non pas parce qu'il est fou, mais parce que la nation est responsable en grande partie de ce qu'il a fait pour une cause qu'il avait raison de croire juste, puisqu'on accorde maintenant à ses compatriotes ce qu'ils réclamaient naïvement depuis des années.

Voilà le terrain sur lequel tous les amis de la juste et élevant se placent. Voilà la seule manière de poser la question, et nous sommes heureux de constater que notre manière de voir est partagée par un grand nombre de nos concitoyens anglais, par des journaux comme le *Witness*, le *Globe*, le *Herald* et plusieurs autres et par une bonne partie de la presse d'Angleterre et des Etats-Unis.

Pourquoi tous ces appels, tous ces sacrifices, ces tatonnements et ces expédients dangereux quand les hommes raisonnables de tous les pays s'accordent à dire que Riel ne peut pas être exécuté parce qu'à notre époque, la peine de mort pour offenses politiques n'est plus appliquée.

Pourquoi ne pas prendre enfin la seule position logique, juste et raisonnable ?

Donc, nos demandons, nous avons la commission médicale, mais sous les réserves et restrictions que nous venons de mentionner.

L. O. David, Che C. de Lorimier, P. Rivard, Che L. Champagne, Geo. Duhamel, Jeremie Perreault, R. Laflamme, J. A. Dumis, A. Ouimet, Raymond Préfontaine, H. G. Saint Pierre.

#### Le bazar de Lachine.

Les religieuses de Ste Anne de Lachine ont décidé de ne pas donner de bazar cette année, à cause de l'épidemie qui existe à Montréal et qu'il pas encore étendu ses ravages jusqu'à Lachine. Elles craignent, avec raison, que ce bazar ne soit la cause de grands malheurs pour la localité. Les citoyens de Lachine sauront apprécier l'intention des religieuses qui sacrifient de bon cœur les centaines de piastres que ces bazars leur rapportent annuellement pour ne pas exposer la ville de Lachine aux désastres de la variole.

#### La Chambre de Commerce.

Il y a eu réunion du Conseil de la Chambre de Commerce hier.

#### La banque de St-Jean.

L'enquête préliminaire dans cette cause s'est continuée, hier, devant le juge Desnoyers.

#### Faillites.

MM. Tessier et Connolly, épiciers de la rue Sainte-Catherine, sont en faillites depuis hier. Passif $1,200.

#### Retour au pays.

M. Mercier, le fameux voyageur canadien, est arrivé, ce matin, de retour d'un long voyage dans l'Alaska.

#### Ténèbres.

Il y a bien une lampe entre les rues Lagauchetiere et Dorchester, sur la rue Plessis, mais on ne sache pas qu'elle ait déja été allumée.

#### Cadeau.

Les paroissiens de la Pointe Claire ont présenté une bourse et une adresse au Pere Redemptoriste qui leur a prêché une retraite dernièrement.

#### Voleuse.

Eliza Lambert, accusée et convaincue de vol d'effets au préjudice de son maître, a été condamnée, ce matin, à six mois de prison aux travaux forces.

#### Accident.

Un ouvrier du nom de Seguin, qui travaillait au chargement d'un vapeur de la ligne Allan, a été frappé à la tête par une brique, hier après-midi ; il a été transporté à l'Hopital Général.

#### Personnels.

MM. C. W. Carrier, George Carrier de Levis.

—J. M. J. Cadville de Quebec et M. Poulliot de Manchester sont au Saint Lawrence Hall.

#### Batteur de femme.

Louis Chausse—un nom de circonstance pour un cordonnier—a été condamné, ce matin, à deux mois de travaux forces, sans option d'amende, pour avoir frappé une femme.

C'est une bonne leçon.

#### Milice.

Les Hussards Royaux ont eu leurs exercices ordinaires, hier soir, et ensuite le lieutenant-colonel Worsley les a passés en revue ; ce militaire a félicité avec raison le bataillon de sa bonne tenue et de la précision avec laquelle il fait ses évolutions.

#### Toujours l'Horloge.

Aujourd'hui même défaillance qu'hier de la part de la part de l'horloge de l'hotel de ville.

On a décidé de la faire marcher à la main. Un employé spécial sera chargé de faire tourner la manivelle.

#### Les égouts de St Gabriel.

A la requête du bureau de santé local, le conseil municipal du village St Gabriel, a décidé de construire des égouts dans les rues St André, St Albert et St Charles.

M. W. McLea Walbank, ingénieur civil du conseil, a reçu instruction de préparer les plans nécessaires et de demander des soumissions.

#### Mariage.

M. le Dr Joseph Avite Germain de Saint Vincent de Paul, Laval, a épousé ce matin, à 7 heures, à l'église Saint Jacques, Mademoiselle Albina Laurent, fille aînée de M. l'echevin Laurent.

Un grand nombre d'amis assistaient au mariage. Après le déjeuner chez M. Laurent, M. et Madame Germain sont partis pour voyage.

#### Théâtre Royal.

"Only a Farmer's Daughter" continue toujours à attirer un grand nombre de gens au Theatre Royal. On va répéter la pièce cette après-midi et ce soir. Demain on commencera la représentation de la pièce "Only a Woman's Heart."

Le magnifique orchestre qui joue actuellement au Théâtre Royal, sous la direction du professeur Pezold est une des principales causes du succès du Théâtre Royal.

#### Menaces et tapage.

Zotique Bertrand, tonnelier, a été arrêté hier soir sur la plainte de son frère Simon Bertrand, gardien de la paix.

Il paraît d'après la déposition du plaignant que le prisonnier l'a menacé lui et sa famille et s'est rendu à sa demeure et veut y pénétrer de force.

Il devra donner caution de garder la paix ou aller en prison.

#### La Cour du Banc de la Reine.

Le terme de novembre pour la cour du Banc de la Reine, en juridiction criminelle, s'ouvre lundi prochain, sous la présidence du juge Monk.

Les principaux procès du terme sont celui de Considine, accusé d'avoir tué un homme de police, celui de Celenise Huard, accusé d'infanticide, et celui des assaillants des constables Proulx et Cyr, de Sainte Cunegonde.

#### La variole à Maisonneuve.

L'agent Cinq Mars signale un cas des plus graves à Maisonneuve.

Il paraît qu'un charretier nommé Louis Pigeon, a quatre enfants atteints de la variole et qu'il a pris de plus un pensionnaire atteint de la même maladie.

Les malades ne seraient pas isolés et Pigeon continuerait à travailler au dehors comme auparavant.

Si la chose est exacte comme elle semble l'être d'après ce rapport les autorités municipales de Maisonneuve feraient bien de prendre, au plus vite, des mesures severes.

#### Accident.

Hier, vers cinq heures de l'après midi, un petit garçon âgé de huit ans, a été renversé par une voiture conduite par un cocher nommé Charles Dubois.

L'enfant qui a été grièvement blessé a reçu les premiers soins du Dr Howard et a été ensuite reconduit au domicile de son pere, rue Prince, No 28.

Ce matin, un ouvrier nommé Baptiste Marie, employé à la démolition des hangars de la Beaver Line, a été renversé par une pile de planches et a eu une jambe fracturée.

Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

#### Le bigame Emond.

L'affaire de bigamie dont nous avons déja parlé commence à s'éclaircir.

Il paraît qu'il y a huit ans environ, Alfred Emond s'est d'abord marié à une jeune fille nommée Emma Gordon, de Sainte Anne de la Pocatiere qu'il avait rencontrée à Montréal. Ils se marierent et vécurent très heureux jusqu'à il y a un peu plus d'un an.

C'est alors qu'il se rendit à Quebec et épousa une autre jeune fille.

Un des freres de cette dernière découvrit qu'Emond était déja marié et le fit arrêter à Quebec.

Sa première femme est partie, hier soir, pour Quebec.

#### La santé publique.

Le Dr Hudon, de Frasserville, qui soignait les variolés a été lui-même atteint par la maladie.

—Un nouveau cas de variole a été signalé à Longueuil. C'est un jeune Gareau, âgé de sept ans, qui a été vaccine sans succès.

Il a été isolé.

—M. McLea Walbank, a vacciné à 500 sauvages de Caughnawaga depuis quelques semaines. 375 autres ont eu vaccinées au printemps et il n'en reste que 50 à vacciner.

—A Saint Lambert une jeune femme est atteinte de la variole ; elle avait été vaccinée ; la maladie a un caractere peu dangereux.

—Le Dr Roy, vaccinateur public d'Hochelaga, publie la lettre suivante :

Je soussigné certifie que j'ai vacciné avec succès tous les employés de la Filature Hudon (plus de 900) et que j'ai reçu toute aide et assistance de la part des directeurs et employés.

#### Insolence punie.

Hier matin, le train de huit heures allait partir de la gare du Pacifique, quand un jeune homme s'approcha d'une jeune fille accompagnée par M. Chavel, employé de l'aqueduc, qui se trouvait dans les chars, et lui prit la main d'une manière très brusque et peu polie.

M. Chavel fit quelques observations en français à l'intrus qui se permettait une pareille insolence, mais celui-ci n'en tenant aucun compte, il le leva et lui appliqua un magnifique soufflet sur la figure.

On apprit plus tard que le soufleté était un médecin chargé de s'assurer si les voyageurs étaient malades ou non.

Un peu plus de politesse ne nuirait pas, et de plus, le public a le droit d'exiger que le medecin employé par la compagnie parle français.

#### Présentation.

Samedi dernier, les employés de la manufacture de chaussures de MM. Ouellette, se réunissaient pour présenter une adresse à M. Victor Cote, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, et du premier anniversaire de la fondation de cette manufacture. L'adresse fut présentée par M. Eugene Leclerc, et elle était accompagnée d'un précieux présent auquel tous les employés avaient contribué. M. Cote visiblement ému, et quoique pris à l'improviste, sut trouver d'heureuses expressions pour rendre les sentiments qu'il éprouvait en ce moment, et profita de cette circonstance pour faire ressortir la communauté d'idées et d'intérêts qui devait exister entre les patrons et les ouvriers. Cette petite fête de famille se termina comme toutes celles de cette nature, par de nombreuses santés et les souhaits les plus sincères d'un bonheur continu.

#### Occasions extraordinaires.

Nous appelons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur les occasions reellement extraordinaires que M. R. J. Tooke, No 581 rue Ste Catherine, coin de la rue Wolfe, offrira à ses clients pendant toute la semaine. Ces occasions ont été publiées tout au long dans le numéro de la semaine dernière ; elles portent sur tous les articles employés dans la toilette pour messieurs : chaussettes, gants, mouchoirs, parapluies, caoutchoucs, vêtements de dessous, cravates, etc. Nous remarquons, entre autres, des gilets et caleçons *scotch*, à $2.50 le set, et des paletots imperméables valant $10.00 et vendus à $5.00 et $6.00 respectivement. Ces prix d'un bon marché fabuleux seront accordés, comme nous l'avons dit plus haut, pendant toute la semaine par M. R. J. Tooke, No 581 rue Ste Catherine, coin de la rue Wolfe.

#### Dernier grand congé.

Hier, étant le dernier jour de grand congé des élèves du petit séminaire de Montréal, il y a eu fête extraordinaire.

Tous les élèves se sont rendus au champ de la grosse des Shamrocks, musique en tête.

Il y a eu jeux et concours de toutes sortes, et la journée s'est passée pour tous de la manière la plus agréable possible. Entre autres, on a fait de l'exercice militaire pendant deux heures. Les élèves, grands et petits, se sont formés en bataillon et ont été, sous le commandement du *colonel* Bastien, escortés du *major* Prince. Les commandements, tous en français, donnés et exécutés avec beaucoup d'habileté, présentaient un spectacle qui n'en était que plus joli à cause de sa nouveauté.

Il est bon de constater, qu'il n'y a pas encore eu un seul cas de variole depuis l'ouverture du collège, et de fait, aujourd'hui il n'y a pas un seul cas de maladie.

#### La variole.

Rapport du medecin de la cité pour la journée de lundi 27 octobre 1885 :

| | |
|---|---|
| Nouveaux cas de variole | 75 |
| Visites | 96 |
| Cas verifiés | 53 |
| Faux rapports | 25 |
| Maisons désinfectées | 54 |
| " placardées | 41 |
| " repiancardées | 12 |
| Vaccination au bureau central | 63 |
| " au No 429 rue Ste Catherine | 9 |

Inflammations aux frais de la ville, 42
Adultes et 7 enfants ..... 9
Demande d'entrer à l'hôpital ..... 11
Refus do do ..... 1

DÉCÈS.

| | |
|---|---|
| Ville | 38 |
| do Saint-Jean-Baptiste | 1 |
| do Sainte-Cunegonde | 1 |
| do Saint-Henri | 2 |
| do Saint-Gabriel | 1 |
| Total | 46 |

#### Lettre de France.

M. l'echevin D. Rolland, de la maison J. B. Rolland et Fils, a reçu, hier soir, la lettre suivante de l'un des visiteurs français distingués que nous avons eu le bonheur de recevoir dernièrement au milieu de nous. Cette lettre est de M. de Mericourt :

Paris, 16 octobre 1885.

Monsieur,

Avant tout, je vous prie d'excuser le retard que j'ai mis à vous écrire. Nous sommes de retour en France depuis le 18 septembre, mais j'ai dû presqu'aussitôt m'absenter de nouveau. C'est pour ce motif que je ne vous ai pas donné plus tôt de mes nouvelles, ni envoyé tous mes remerciements pour le bon accueil que tous nous avons reçu auprès de nos compatriotes canadiens. Permettez-moi de vous remercier tout particulièrement de vos bonnes receptions.

Depuis que j'ai vu votre beau et bon pays je me tiens un peu au courant de ce qui se passe chez vous. La pleute a donc fait des ravages sérieux, que de troubles éclatent à propos de la vaccination ! Et pourquoi donc n'envoyer du vaccin de genisse au Dr Lachapelle ! ! Ici la vaccination est entrée dans nos mœurs et j'avoue que nous nous en trouvons fort bien. *On ne peut mettre un enfant à l'école sans un certificat de vaccine.*

Nous n'avons à Paris en ce moment d'autre maladie, que celle des élections—c'est chronique, c'est très agaçant, mais cela dure peu.....

En terminant cette lettre permettez moi de vous remercier encore une fois de votre bon accueil et soyez persuadé que ; S'il n'y a pas longtemps que je t'aime ; le Canada j'aimais je ne l'oublierai "

Acceptez une bonne poignée de main.

DR CARPENTER-MERICOURT.

#### Conseil d'hygiène.

Presents : les echevins Gray, président, Roy, Mooney, Tansey, Mathieu, Grenier et MM. Lévesque, Ferrault, White, Graham et Masterman.

Le maire assiste à la séance.

L'echevin Gray appelle l'attention du comité sur l'article qui a paru dans le *Witness*, article qui attaque avec une extrême violence, non seulement l'organisation et la direction de l'hopital St Roch, mais encore la conciliation sources de charité et du Dr Roin, environ 300 malades.

M. Gray dit que Roy, qu'il croit ne pas devoir attacher grande importance à ce rapport qui semble inspiré par un esprit malveillant, le demande néanmoins que l'on attire l'attention de la sœur supérieure et du Dr Roin, sur cet article, avec priere de donner des explications à la prochaine séance.

On lit un extrait des minutes des délibérations du comité de l'eau, recommandant de s'entendre avec les municipalités de St. Louis, du Mile End et de St. Jean Baptiste pour obtenir la permission de poser les tuyaux devant amener l'eau à l'hôpital.

MM. Ferrault et White sont nommés pour s'occuper de cette question.

Le comité reçoit les rapports des trois hôpitaux de variolés.

A l'hopital St Camille, du Mont Royal, il y a actuellement 105 patients, 30 personnes parentes des malades s'y trouvent également, il y a 11 sœurs, 9 infirmières et 8 servantes, 40 lits vacants, et il y a encore place pour 87 autres lits.

A l'hôpital St Roch, 114 patients, 8 sœurs, 2 infirmiers, 14 servantes, 29 lits vacants et place pour 18 autres lits.

A l'hopital St. Sauveur—43 patients, 3 Sœurs, 14 infirmières et servantes, 10 lits vacants et place pour 4 autres lits.

Le comité recommande de prendre le bâtiment principal de l'exposition (Palais de Cristal) pour en faire un hôpital destiné aux catholiques. Il y aurait place pour 350 patients. Les frais d'organisation coûteraient $5,000 à $6,000.

Cette question est réservée pour étude à MM. Roy et Lévesque.

#### Laitier en contravention.

Depuis quelques jours, la police sanitaire savait qu'un laitier de la Côte St-Michel, nommé Martineau, continuait à vendre du lait dans la ville, quoiqu'ayant chez lui des enfants malades de la variole.

On l'avertit plusieurs fois qu'il devait cesser son commerce en ville jusqu'à ce que la maladie n'existe plus chez lui, mais on apprit, hier, qu'il ne tenait aucun compte de ces avis.

Ce matin, le sergent Moran et un de ses hommes se portèrent sur la route qu'il devait suivre afin de le surveiller.

Vers huit heures et demie, on le vit arriver, puis s'arrêter à une maison de la rue Gosford et vendre du lait à un client.

L'agent Cinq Mars qui le surveillait également, l'arrêta aussitôt et le conduisit au bureau de santé, mais grand fut son étonnement d'apprendre une demi-heure plus tard que Martineau avait été conduit devant un juge de paix de la rue Notre-Dame et qu'on l'avait remis en liberté, en parlant promettant de se présenter demain matin devant le medecin de la ville.

Le lait qu'il avait dans sa voiture n'a pas encore été confisqué.

Cette mesure était cependant conseillée par le bon sens puisqu'il est reconnu que le lait est un des véhicules de la maladie, les plus à craindre.

Le bureau d'hygiene provincial devrait ordonner qu'aucun laitier ne puisse exercer son commerce sans être muni d'un certificat constatant qu'aucun cas de variole n'existe chez lui.

## DESASTRES DU LABRADOR.

### 90 bateaux brisés et 300 pêcheurs noyés.

### Détresse de la population.

HALIFAX, N. E., 28—Des dépêches des côtes du Labrador, mandent que le 10 octobre un vent très violent se fit sentir.

Pendant la nuit il augmenta rapidement et vers 10 heures le lendemain, c'était un ouragan. La flotte des bateaux pêcheurs stationnes dans le voisinage, a été surprise par la tempête et détruite presqu'entièrement.

Les vaisseaux cherchèrent le refuge que leur offraient les côtes inhospitalières, mais les vaisseaux les uns après les autres furent arrachés à leurs ancres et emportés sur les récifs, où ils furent mis en pièces.

Les côtes sont couvertes d'épaves et à tout instant il en arrive de nouvelles.

On ne peut encore évaluer tous les dommages, mais d'après les nouvelles les plus certaines, 70 à 90 vaisseaux ont été redrités en pièces et quelques hommes seulement se sont échappés. On estime que 100 pêcheurs ont perdu la vie.

Les populations des côtes, composées en partie de femmes et d'enfants sont ainsi privées de leurs supports et réduites à la plus affreuse famine. Jusqu'à cette époque les pêcheries avaient completement manqué, et en ce moment, tous les hommes et les enfants étaient employés et profitaient de la présence de bancs considérables de maquereaux qui venaient d'apparaître. Les vaisseaux étaient restés plus tard pour réparer les mauvais temps passés. L'ouragan a aussi fait des ravages sur la terre ferme. Beaucoup de maisons ont été renversées par les vagues qui plus hautes que jamais se sont repandues bien avant dans les terres. La plupart des habitants perdirent, leurs effets de menage etc., etc.

On a trouvé environ 30 cadavres, qu'il est impossible d'identifier. La plupart des bateaux étaient petits et les pertes pecuniaires s'élèvent à peine à $50,000. L'excitation est grande en cette ville, car nombre de vaisseaux de cette ville étaient dans ces parages et on n'en a en aucune nouvelle depuis.

SAINT JEAN, TERRENEUVE, 28—Les dernières dépêches du Labrador démontrent qu'au delà de 70 vaisseaux et probablement trois cents vies ont été perdus.

La barque *Nellie* vient d'arriver avec 200 hommes, femmes et enfants, échappés au désastre.

Plusieurs femmes sont mortes des misères et d'autres noyées. Au delà de 2,000 personnes sont abandonnées dans la détresse sur les côtes. Cinq vapeurs ont été dépêchés à leur secours. On ne connait pas encore les détails les plus navrants.

## COMMERCE ET FINANCE

*(Par télegraphe.)*

Liverpool, 28 Octobre, 1885.

DÉPÊCHE DE BARBOUR.

Chargement en vue : Blé soutenu, mais pas d'offres.

Chargement en passage : Blé tranquille, mais ferme.

Marsilane : Blé tranquille, mais ferme.

Marche de province anglais et français, tranquille.

Liverpool sur place : Blé ferme, mais facile.

### MARCHES AMERICAINS

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1742 rue Notre-Dame Montréal.

28 Octobre, 1885.

| | 27 Octobre Ouv. | Clôture. | 28 Octobre Ouv. | Ferm. |
|---|---|---|---|---|
| **New-York** | | | | |
| Blés— | | | | |
| Novembre | 95¼ | 96⅛ | 96¼ | 96⅞ |
| Decembre | 96¼ | 98⅛ | 98¼ | 98⅞ |
| Janvier | 1.00 | 1.00¼ | 1.00 | 1.00¼ |
| Maïs— | | | | |
| Novembre | 51⅞ | 51⅞ | 51⅞ | 50¾ |
| Decembre | 49⅝ | 49⅝ | 49⅝ | 49⅝ |
| Janvier | 49⅝ | 49⅝ | .... | 49⅝ |
| Avoines— | | | | |
| Novembre | 31⅝ | 31¾ | 31¼ | 32 |
| Decembre | 32¼ | 32⅜ | 32⅛ | 32⅞ |
| Janvier | 33⅛ | 33⅛ | 33⅛ | 33¼ |
| **Chicago** | | | | |
| Blés— | | | | |
| Novembre | 80⅞ | 80¾ | 80⅞ | 80⅞ |
| Decembre | 88⅛ | 88⅛ | 88¼ | 88⅛ |
| Janvier | 89⅞ | 89 | 89⅞ | 89⅞ |
| Maïs— | | | | |
| Novembre | 39¾ | 39¾ | 39⅞ | 39¾ |
| Decembre | .... | .... | 39 | .... |
| Janvier | .... | .... | .... | .... |
| Avoines— | | | | |
| Novembre | 23¼ | 23¼ | 23⅛ | .... |
| Decembre | 23⅛ | 23¼ | .... | .... |
| Janvier | .... | .... | .... | 23¼ |
| Porcs— | | | | |
| Novembre | 8.22½ | 8.22½ | 8.25 | 8.17½ |
| Decembre | 8.27½ | 8.25 | .... | 8.25 |
| Janvier | 9.10 | 9.07½ | 9.05 | 9.02½ |
| Saindoux— | | | | |
| Novembre | 5.85 | 5.85 | 5.85 | 5.82½ |
| Decembre | 5.87½ | 5.87½ | 5.87½ | 5.87½ |
| Janvier | 5.95 | 5.95 | 5.90 | 5.92½ |

### BOURSE DE MONTREAL

MONTREAL 28 Octobre, 1885.

| BANQUES | Clôture hier Dem. | Offt. | Clôt. du jour Dem. | Offt. |
|---|---|---|---|---|
| Montreal x d | 235 | 231½ | 236 | 235¼ |
| Ontario x d | 109¼ | 109½ | 109¼ | 108¾ |
| Du Peuple | 53 | 52½ | 53 | 52 |
| Molsons | 122½ | 120 | 122 | 119¾ |
| Toronto x d | 150¼ | 148½ | 150½ | 148 |
| Jacques-Cartier xd | .... | .... | 100 | .... |
| Merchands x d | 118 | 117¼ | 117½ | 116 |
| Banque de l'Est | .... | 110 | .... | 110 |
| Union | 60 | .... | 60 | .... |
| Commerce | 130 | 129 | 130¼ | 130½ |
| Ville-Marie | .... | .... | .... | 82¼ |
| Hochelaga | 79 | 75 | 79 | 75 |
| Fédérale | .... | .... | .... | .... |
| *Divers* | | | | |
| Tel. de Montreal | 130 | 129¾ | 129¾ | 129 |
| Nav. Richelieu & Ont. | 60 | 55½ | 56½ | 55 |
| Chars Urbains R.D. | 123¼ | 123 | 123 | 122½ |
| City et Dist. | 140¼ | 139½ | 140½ | 139 |
| Cie Coton Hudon | .... | .... | .... | .... |
| Cie Coton Canada | 65 | 61½ | 65 | 61 |
| Cie Coton Dundas | 60 | 56 | 60 | 55 |
| Cie Coton Magog | 60 | 65 | 81 | 60 |
| Cie Terres du N O | 43 | 41 | 40 | 42 |
| Pacifique Canad | 50¼ | 49¾ | 50¼ | 50¼ |
| do Débentures | .... | .... | .... | .... |
| Deb. C. P. F. Can. | .... | .... | .... | .... |

VENTE DU MATIN.

Banque de Montreal—10 à 236, 50 à 235¾, 100 à 236.

Banque Molsons—175 à 120.

Banque Toronto—25 à 149.